Cinq terroristes abattus par l'ANP à Bouira

Page 24

CADRES CHARGÉS DE LA FORMATION AU SEIN DE L'ANP

Gaïd Salah préside la réunion annuelle

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5704 - JEUDI 16 FÉVRIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LOGEMENTS DE FONCTION DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le cri de détresse des enseignants retraités

Page 5

LA CLAUSE DES 4% SERA APPLIQUÉE APRÈS LES LÉGISLATIVES

LE BOYCOTT, UN PARI RISQUÉ

La fameuse clause des 4% de la loi électorale va être appliquée après le scrutin de mai prochain dans toute sa rigueur, annonce-t-on. Ainsi les partis qui comptent boycotter ce scrutin encourent-ils le risque de disparaître totalement. La plupart des formations politiques se sont laissées gagner par l'esprit du respect des institutions républicaines, d'où la forte participation aux législatives en 2017. Le jeu institutionnel a repris tous ses droits, favorisé par le sens de l'ouverture démocratique. *Page 3*



VENDEURS DE THÉ DANS LA CAPITALE

UN COMMERCE FLORISSANT

S'il y a un secteur que «la crise financière» n'a pas affecté c'est bien le commerce du thé dans la capitale. Les affaires des milliers de petites boutiques de thé préparé dans la capitale marchent à merveille et sont loin de la crise financière qui a poussé de nombreux autres commerçants à baisser rideau.

Page 4



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

COORDINATION DES FORCES DE L'OUEST ET DU SUD DE LIBYE

Une importante délégation reçue par Messahel

LE MINISTRE des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel a reçu hier une importante délégation libyenne, représentant la coordination des forces de l'ouest et du sud, conduite par le Général Major Salem M'Hamed Djeha.

Cette rencontre fait suite aux multiples visites en Algérie des représentants politiques, hauts responsables, personnalités et parlementaires libyens, et s'inscrit dans le cadre des efforts que mène l'Algérie pour rapprocher davantage les positions des parties libyennes, indique le ministère des affaires étrangères dans un communiqué.

L'entretien a porté sur les perspectives visant à accélérer la dynamique de règlement politique de la crise libyenne dans le sens de la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Libye et de la cohésion de son peuple et tendant à favoriser la dynamique de réconciliation nationale.

Les membres de la délégation libyenne ont fait une présentation sur la situation qui prévaut en Libye aux plans militaire et sécuritaire. Ils ont à ce titre rappelé les capacités que recèlent les forces libyennes dans la perspective de la fondation d'une institution militaire unie. Ils ont fait état des succès remportés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, notamment à Syrte.

Pour sa part, le ministre Abdelkader Messahel a mis en exergue l'importante contribution de l'Algérie visant au rapprochement entre les parties libyennes, ainsi que son action constante en faveur de la solution politique durable, à travers le dialogue inclusif , la réconciliation nationale , loin de toute ingérence extérieure et l'impératif de mutualiser les efforts des libyens pour bâtir des institutions fortes et légitimes , notamment une armée nationale unifiée. Le ministre a salué la victoire remportée par les unités d'El Bounian El Marsous dans la libération de la ville de Syrte et dans la lutte contre le terrorisme.

Les représentants libyens ont de leur côté loué les efforts continus de l'Algérie en faveur de la solution politique dans le cadre de l'accord libyen du 17 décembre 2015 et son soutien aux côtés du peuple libyen pour asseoir définitivement la paix, la stabilité et la sécurité dans ce pays frère et voisin.

S. N.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée aux questions orales jeudi

LE CONSEIL de la nation tiendra jeudi une séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué mercredi un communiqué de l'institution parlementaire. Les questions orales concernent le Premier ministère et les secteurs de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, de la Culture et de la Jeunesse et des sports, a précisé la même source.

PARTENARIAT ALGÉRO-SAOUDIEN

Radiola compte investir 15 milliards de dollars dans la pétrochimie

Les travaux de la 12e session de la commission mixte algéro-saoudienne, qui se déroule depuis le 14 février à Alger, ont été couronnés par la signature d'une série de contrats et de mémorandums d'entente entre les investisseurs algériens du secteur public et privé et leurs homologues saoudiens.

Le secteur de la pétrochimie a eu la part du lion en termes d'investissements prévus. Il concerne le projet conclu par Asmidal Manal, du côté algérien, et Radiola, du côté saoudien, pour un investissement de 15 milliards de dollars. «Outre l'exploitation du phosphate pour la production d'engrais et d'ammoniaque, l'investissement porte également sur la réalisation des infrastructures dont les ports et les voies ferrées et de toute la logistique pour la commercialisation du phosphate et ses dérivés», selon les explications du président du Conseil d'affaires algéro-saoudien, Raid Al Mazrou. La commission algéro-saoudienne a également abouti à la conclusion d'un contrat dans l'industrie du papier entre Tonic et Warq Al Sanawbar. Le projet nécessite, dans une première étape, un montant de 8 millions de dollars pour la réhabilitation de la ligne de production actuelle de Tonic. Puis, dans une seconde étape, un investissement de 100 millions de dollars nécessaire à la création d'une deuxième ligne d'une capacité de production de 220 000 tonnes. Dans le secteur des services, Iris.JC.Industrie et Al Morjan ont signé un accord portant sur la création en Algérie d'une joint-venture spécialisée dans la maintenance et le suivi technique des infrastructures hôtelières et touristiques entre la société IRIS (industrie électronique et électroménager) et la société saoudienne Mordjan. Un autre contrat a été conclu entre Azur Medical et ANS dans les équipements et la gestion des établissements hospitaliers. Dans le secteur du commerce, un accord sur la création en Algérie d'une joint-venture spécialisée dans l'exportation des fruits et légumes a été conclu entre la société Ben Nafaa boissons et la société saoudienne Agat. Elle permettra d'exporter les produits agricoles de l'Algérie vers les pays du



Noufel /LJI

Golf. Enfin, dans le domaine de la santé, deux mémorandums d'entente ont été conclus entre le Centre de diagnostic médical et la société saoudienne El Kasbi : le premier porte sur un partenariat en matière d'équipements médicaux et le second sur la gestion des établissements hospitaliers via des solutions informatiques. Le président du Conseil d'affaires algéro-saoudien, Raid Al Mazrou, a estimé que de tels projets devraient renforcer le partenariat économique entre les deux pays. Un avis partagé par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, qui a affirmé que les opérations de partenariat entre les deux pays sont la meilleure manière pour eux de diversifier leur économie et de faire face à la baisse de leurs recettes d'hydrocarbures, impactées par la chute du prix de l'or noir. Pour les motiver, le ministre a assuré aux investisseurs saoudiens les facilités accordées par le nouveau code de législation algérienne aux investisseurs. De son côté, le ministre du Commerce et d'Investissement saoudien, Madjid Abdellah el Kasbi, a souligné l'importance d'accorder aux privés la liberté d'investissement et de les encourager également. Il a rappelé que le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait, lors de sa dernière visite en Arabie saoudite, parlé de facilités et d'encouragements que l'Etat algérien accorde aux investisseurs privés. Pour rappel, le montant des échanges commerciaux entre l'Algérie et le royaume ne dépasse pas 654 millions de dollars en 2016, avec une balance en faveur de l'Arabie saoudite. De même, les investissements saoudiens directs en Algérie sont très faibles. Ils n'excédent pas 2,5 milliards de dollars.

Z. M.

ELLE VEUT ÊTRE UN SIGNAL D'OPTIMISME POUR LE SECTEUR

La 7e édition du NAPEC du 21 au 24 mars à Oran

LES LEADERS de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord se réuniront à Oran du 21 au 24 mars prochain pour la 7e édition du North Africa Petroleum Exhibition (NAPEC 2017). Cette dernière sera consacrée au renforcement de l'excellence opérationnelle et à l'accroissement de la productivité, et ce dans la mesure où le marché en Afrique du Nord a montré des signes de stabilité en dépit de la réduction de la production conformément à la décision de l'OPEP.

Durant quatre jours, le NAPEC 2017 réunira plus de 500 exposants nationaux et internationaux représentant 30 pays et accueillera près de 20 000 visiteurs professionnels du secteur. Une occasion pour mettre en exergue les vastes opportunités d'affaires dans l'une des régions clés du pétrole et du gaz du monde. L'évènement, qui met en relation tous les intervenants des hydrocarbures en Afrique, vent être un rendez-vous incontournable drainant des leaders de l'industrie mondiale et des décideurs de la région ainsi que de l'Europe, des Etats-Unis, de la Chine et du reste du monde.

«Cette rencontre annuelle des intervenants internationaux de l'industrie constitue non seulement un catalyseur pour élaborer la politique énergétique mais aussi un moteur générant des perspectives d'affaires. En réunissant des leaders conceptuels, des innovateurs et des décideurs, le NAPEC agit en tant que catalyseur de l'excellence de l'industrie», déclare Djafar Yacini, directeur général du NAPEC et organisateur de l'événement. «Pour l'édition de cette année, les membres du comité de pilotage des conférences qui représentent les grandes compagnies pétrolières nationales, les compagnies pétrolières internationales et les sociétés de services opérant dans la région sont confiants; l'événement offrira des possibilités exceptionnelles de networking, de développement des affaires et de partage des connaissances», poursuit-il.

L'événement connaîtra une discussion ouverte sur la manière par laquelle les entreprises énergétiques d'Afrique du Nord peuvent optimiser l'efficacité opérationnelle, maximiser la valeur des actifs et améliorer les performances pour rester résilientes et compétitives dans le paysage énergétique d'aujourd'hui, lequel connaît une évolution rapide. En effet, cette édition du NAPEC 2017 constitue l'évènement idéal pour explorer les partenariats et rencontrer les grandes compagnies pétrolières telles que Sonatrach d'Algérie, National Oil Corporation (NOC) de Libye, EGAS d'Egypte et ETAP de Tunisie, outre d'autres compagnies comme Repsol ainsi que les grandes entreprises de services.

De grandes firmes, au savoir technologique acquis, ne manqueront pas de faire étalage de leurs innovations et des dernières percées scientifiques prisées par l'industrie pétrolière et gazière. De multiples nouveautés feront l'attraction des centaines de PME qui arpenteront les allées du Centre des conventions d'Oran en quête de solutions instantanées.

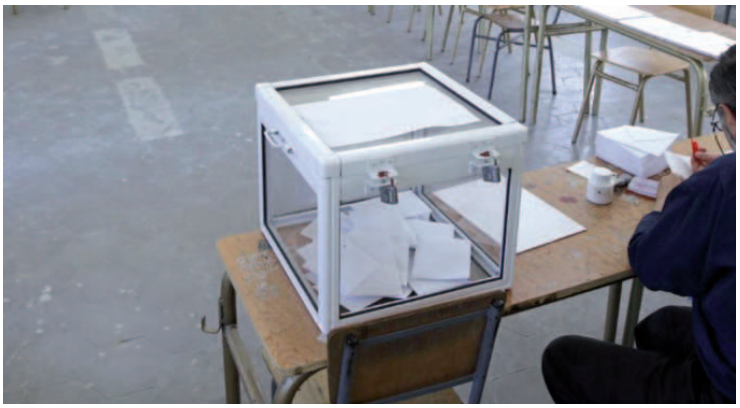
L'événement comprendra également des conférences multidisciplinaires dispensées par des experts nationaux et internationaux qui se pencheront sur divers sujets en relation directe avec l'industrie pétrolière et gazière.

Nassim Mecheri

LA CLAUSE DES 4% SERA APPLIQUÉE APRÈS LES LÉGISLATIVES DU 4 MAI PROCHAIN

LES PARTIS QUI BOYCOTTERONT LE SCRUTIN RISQUENT GROS

Tandis que Jil Jadid de Sofiane Djilali, qui boycotte les élections législatives va quitter l'Instance de coordination et de suivi de l'opposition (ICSO) et par extension la CNTLD, le MDS, une excroissance de l'ex-PAGS, est autorisé à retirer les dossiers de candidature après un moment de blocage incompréhensible.



Le ministère de l'Intérieur avait, dans un premier temps, bloqué l'opération en raison des dissensions internes que connaît le parti. Le ministère a finalement reconnu les arguments avancés par la direction qui contestait l'idée que la crise perdurait depuis la disparition d'El-Hachemi Chérif, et s'appuyait sur les décisions du tribunal administratif et du Conseil d'Etat en sa faveur.

Si ce premier parti a à son actif plus d'une dizaine d'années de présence sans jamais participer à un quelconque scrutin, le second parti, créé récemment, refuse de cautionner, dit-il, une élection où les dés sont pipés. Au jour d'aujourd'hui tous les partis au pouvoir et ceux de l'opposition (à l'exception de Jil Jadid et Talaie el Houriet de Benflis) ont décidé de prendre part au scrutin du 4 mai. Même les partis les plus radicaux issus de la mouvance islamiste sont annoncés partants. Pourquoi cette élection fait-elle courir tout le monde ? Une seule raison est invoquée : la reconfiguration annoncée va conditionner la survie de la classe politique pour des décennies. D'où cette crainte justifiée de prendre part à cette élection au risque de subir les foudres du ministère de l'Intérieur.

La fameuse clause des 4% de la loi électorale va être appliquée après le scrutin de mai prochain dans toute sa rigueur, annonce-t-on. Ainsi les partis qui comptent boycotter ce scrutin encourent-ils le risque de disparaître totalement. La plupart des formations politiques se sont laissées gagner par l'esprit du respect des institutions républicaines, d'où la forte participation aux législatives en 2017. Le jeu institutionnel a repris tous ses droits, favorisé par le sens de l'ouverture démocratique.

Tout, sauf ce qu'elle devrait être

Une chose est sûre, de 1990 à 2017, l'opposition a présenté de nombreux visages et fait entendre différents sons de cloche. Le grand nombre de partis d'opposition pose aussi beaucoup de problèmes. L'opposition est aujourd'hui dans le creux de la vague. Alors que dans les années 1990-1992, elle était dans une phase ascendante, dans une phase stimulante de son action, aujourd'hui, elle doit affronter une forme de désaffection vis-à-vis de la pratique du système multipartiste et démocratique, où une bonne partie de l'opinion publique se détourne du processus politique parce qu'elle considère que ce processus n'est pas suffisamment compétitif, concurrentiel, ni nécessairement loyal.

Les partis d'opposition souffrent aussi du fait qu'ils n'ont toujours pas défini une stratégie politique. Ils souffrent également d'une logistique matérielle et financière limitée, qui ne leur permet pas nécessairement de concourir face à des mastodontes comme le FLN, qui bénéficie du fait qu'il a été l'ancien parti unique et en tant que parti dominant qui a le contrôle de l'Etat et qui n'a pas été déstabilisé par la vague démocratique.

Autrement dit, le FLN n'a jamais perdu sa position centrale de contrôle. Même s'il a perdu son monopole de représentation politique au bénéfice du RND et de quelques partis comme le HMS, le PT ou le FFS, le FLN reste le parti majoritaire mais jusqu'à quand ? Les partis de la mouvance islamiste ont décidé cette fois-ci de s'unir comme jamais pour jouer les premiers rôles dans cette reconfiguration annoncée. Des alliances ont été élaborées entre eux (HMS, Ennahda, El Islah, FJD, El Bina, et le parti de Menasra) pour pouvoir peser de leur poids et imprimer ce faisant de leur empreinte les années à venir. Par contre les partis dits de la mouvance démocratique, (FFS, RCD et PT) chacun est parti la fleur au fusil à cette joute électorale, victime de sa naïveté politique.

En face, le FLN se reconstruit et affûte ses armes car son adversaire n°1, le RND d'Ahmed Ouyahia, ambitionne de lui voler sa place de leader. Son désir ardent de garder le contrôle de l'Assemblée nationale est plus que jamais démenti par la situation sociale qui prévaut au sein de la population, menaçant même de lui faire payer cher sa position par rapport aux récentes lois décriées proposées par le gouvernement et adoptées finalement par ses députés. Aussi, le SG du FLN se démène-t-il pour présenter des têtes nouvelles qui chapeauteront ses listes à travers les 48 wilayas. Sa répulsion à placer les ministres actuels en tête de liste trouve sa logique dans la crainte de voir un rejet de la population. Même la candidature du Premier ministre Abdelamlek Sellal est sujette à caution. Selon des sources proches du dossier, sa candidature aurait été refusée par le président Bouteflika le jour où le SG du FLN procédait devant la presse à l'installation de la commission de validation à l'hôtel Moncada.

Hier encore, le SG du FLN est revenu sur la candidature du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Il a rappelé cette fois-ci que l'engagement de M. Sellal est étroitement lié au président de la République, en ce sens qu'il occupe le poste de Premier ministre et non celui de ministre».

Enfin le SG du FLN a réagi aux accusations proférées par certains leaders de partis qui soutiennent que les ministres candidats du FLN commencent déjà à utiliser les moyens de l'Etat pour leurs campagnes électorales et ce avant l'heure : «Les ministres d'obédience FLN, candidats aux prochaines législatives, n'utiliseront pas les moyens de l'État dans leur campagne électorale, conformément à la loi en vigueur qui interdit ce genre de pratique», a affirmé hier Ould Abbès.

Ce dernier a également précisé que les ministres n'étaient pas obligés de démissionner pour participer aux législatives : «Mais ils se retireront deux mois avant la tenue des élections et la gestion de leur département sera confiée aux secrétaires généraux ou à d'autres ministres intérimaires», a-t-il répondu.

Hocine Adryen

ELECTIONS LÉGISLATIVES À BÉJAÏA

La course aux sièges de l'APN lancée

LES INSTANCES locales des partis politiques vivent au rythme de la préparation des listes de candidature aux élections législatives du 4 mai prochain. Chez certaines représentations locales des formations politiques, militants et cadres ne se ménagent pas pour écarter leurs camarades de leur chemin. Ils n'hésitent guère à affûter leurs armes et à asséner des coups à leurs camarades pour les écarter de leur chemin.

C'est le cas chez le RND où l'ex-député et actuel secrétaire de wilaya, Kamel Bouchoucha, qui a été plébiscité samedi dernier par le bureau de wilaya afin de conduire la liste du parti avec 19 voix contre 21, se trouve au milieu d'une fronde fomentée par l'actuel député et ex-secrétaire de wilaya, Omar Allilat, qui cherche coûte que coûte à éliminer son rival ou le surclasser. Selon des sources au sein du parti, l'ex-secrétaire de wilaya est sur le point d'exécuter un coup d'Etat contre l'actuel secrétaire de wilaya. Et cela lors de la session du conseil de wilaya prévu pour ce vendredi.

Mais certains estiment que cela n'est pas gagné puisque Allilat était trop longtemps resté éloigné des structures du parti au point de ne peser que peu au sein du parti, ceci alors que Bouchoucha se trouve être l'un des éléments les plus dynamiques au sein du parti et même de tous les responsables politiques de la région. Il est le plus proche de la population puisqu'il est souvent sollicité par les citoyens. Kamel Bouchoucha ne compte pas se laisser impressionner.

Chez le FLN, les choses se passent dans le calme pour le moment, du moins dans les coulisses. La commission de wilaya de candidatures des deux mouhafadha à Béjaïa (Akbou et Béjaïa) a recueilli 65 dossiers. Ces dossiers ont été transmis à la commission nationale qui choisira les candidats qui entreront en lice pour les 12 postes de député accrédités à la wilaya.

Concernant le FFS, des réunions ont été tenues récemment avec les présidents des sections communales et les maires issus du parti, qui ont été informés des modalités de participation et de dépôt des candidatures. Les candidats ont été invités à déposer leur dossier à partir du 15 février et avant le 21 février à 14 h. La commission de wilaya du parti se chargera de transmettre les candidatures à la commission nationale pour les étudier, les valider ou les refuser. Une période est arrêtée aussi pour l'étude des recours.

Au FFS, la bataille est lancée entre Nacer Abdoune, maire d'Aït Smaïl, et le député Chaffaâ Bouaïche. L'on note aussi la candidature de l'actuel député et ex-maire de Béjaïa, Rachid Chabati. Chez le Mouvement populaire algérien (MPA), ce sera Djamel Boucheta responsable du mouvement au niveau local, qui conduira la liste du parti de l'ex-ministre Amara Benyounès. Et l'on susurre aussi le nom de Brahim Maâfa, l'ex-animateur de l'émission «Indjazates» de l'ENTV comme tête de liste.

Pour sa part, le RCD est en phase de préparation de la liste du parti. Selon un proche du parti, ce sera l'actuel député et chargé de communication du RCD, Athmane Mazouz, qui conduira la liste du parti et il sera secondé directement par Mme Nora Ouali et Mouloud Deboub, président du groupe des élus APW de Béjaïa. Hamid Outamzabt a déposé aussi son dossier au niveau de la commission électorale du parti.

A noter que le maire de Tinebdar Braham Bennadji, et l'ex-président de l'APW, Hamid Ferhat, se présenteront sur des listes indépendantes. Ces derniers sont en phase de réunir les signatures. Une tâche qui semble difficile. L'on croit savoir aussi que le maire de Tazmalt, Smaïl Mira, sera en course.

N. Bensalem

MARCHAND DE THÉ DANS LA CAPITALE

UN COMMERCE FLORISSANT

S'il y a un secteur que «la crise financière» n'a pas affecté c'est bien le commerce du thé dans la capitale. Les affaires des milliers de petites boutiques de thé préparé dans la capitale marchent à merveille et sont loin de la crise financière qui a poussé de nombreux autres commerçants à baisser rideau.



Le commerce est durement affecté à Alger suite à la crise financière. De nombreuses boutiques ont en effet fermé, au moment où d'autres affichent une croissance régulière et un chiffre d'affaires en hausse. C'est le cas des grandes surfaces à l'image du groupe Uno de l'homme d'affaires Issaâd Rebrab, où le chiffre d'affaires du mois de décembre 2016 a dépassé les 70 milliards de centimes.

Ceux qui ne sont pas affectés par la politique d'austérité, les taxes et les hausses des prix, ce sont bien les marchands de thé aux senteurs du Sud activant dans la capitale. Arrivés, dans la plupart des cas, du grand sud du pays, ces spécialistes du thé et de ses dérivés ont enregistré des gains importants.

Un petit tour dans ces incroyables petites boutiques. Qu'ils soient étudiants, jeunes ou moins jeunes, ces marchands de thé ont pu, au fil des années, instaurer une habitude qui n'est guère familière à ceux qui habitent la ville. Théière fixée au comptoir, au-dessous une assiette au charbon, une vitrine remplie de fruits secs (Moukassarate) et des gobelets, ces jeunes –avec des habits typiquement Sahariens– attirent de nombreux clients dans les artères de la capitale. Au boulevard Mohamed V, Meissonnier, El Biar, Chéraga, Ouled Fayet, Douéra, Birkhadem, Kouba, Bir Mourad Raïs et bien d'autres communes, les marchands de thé ont «accaparés» de petits locaux pour en faire des commerces rentables. Les marchands ne se sont pas contentés de vendre leur thé dans les locaux, ils ont inventé une autre solution, celle de la vente ambulante.

A Alger ils ne passent guère inaperçus. On les repère à leur. « Ataî, Ataî… «, qu'ils répètent-ils, à longueur de la journée. Les passants, quant à eux, ont pu s'adapter à cette habitude de déguster avec tous ses secrets. D'ailleurs à chaque rencontre entre amis, dans les soirées ou encore après chaque repas, le thé est devenu une consommation indispensable.

Une nouvelle tendance qui s'installe

Mais une chose est sûre, l'activité de ces marchands de thé ambulants s'est incontestablement taillée une place parmi tant d'autres métiers de fortune. Elle est devenue phénoménale. Au point, l'a-t-on constaté, que même les Algérois ou autres se penchent sur ce commerce juteux. «La vente du thé est une activité lucrative très prisée. On y gagne plus d'argent», nous dit Hakim, vendeur de thé, sans plus de détails. Ce jeune de Kouba, la vingtaine, à peine a-t-il commencé à exercer qu'il cherche déjà à engager deux personnes, car, selon lui, il ne peut travailler seul tellement sa clientèle s'est progressivement élargi. Mais cette activité est sans aucun doute propre aux gens du Sud. Ils sont partout. Présents, dynamiques, on leur reconnaît la bonne maîtrise de la préparation de thé.

On les croise dans les stations de bus, dans les marchés, les places publiques, à proximité des universités et des résidences universitaires. Ils font ainsi le bonheur des amateurs de cette boisson «typique» et traditionnelle, qui rappelle l'hospitalité et la sympathie de «Nass Sahra».

Spécificité

Il faut dire aussi que la présence des marchands de thé au nord du pays est très remarquable ces dernières années. Ils finissent, en tous cas pour la plupart d'entre eux, par s'y installer.

De fil en aiguille, ils montent leur propre « baraque» pour vendre du thé. Nous nous sommes rapprochés de quelques-uns d'entre eux pour tenter de connaître le secret de leur attachement à cette tradition. À chacun ses raisons. Moulay, natif de Reggane, et vendeur de thé depuis 10 ans. Son histoire avec cette boisson ancestrale est unique. Aujourd'hui, il s'est installé à proximité de la cité universitaire Taleb-Abderrahmane de Ben-Aknoun.

On le surnomme «Monsieur Arshad Khan», le vendeur de thé pakistanais, en référence à la célébrité mondiale de ce personnage. Il nous raconte. «Cela fait presque 10 ans que je suis ici à Ben-Aknoun, à Alger». «C'était en 2006, soit ma première année où j'avais mis les pieds à Alger, je ne connaissais qu'une personne, Hakim, un vendeur de thé très averti. C'est lui qui m'a initié à ce métier», nous dit-il. Moulay n'a que 35 ans, marié à deux femmes. Père de deux filles. Entre Reggane et Alger, 1750 km le séparent de la maison, le laissant travailler, malgré lui, d'arrache-pied pour subvenir aux besoins de sa famille. Il ne se soucie guère de la distance. « Le plus important pour moi, c'est que j'assure tant bien que mal les besoins de ma petite famille…L'hamdoullah, rahi m'rigla «, nous dit-il d'un air tranquille. Selon lui, il rend visite à sa famille tous les deux mois. Venant de Timimoun, Hakim, lui aussi, a presque 20 ans à Alger. Il est parmi les premiers habitants du Sud à s'installer dans la Capitale. Actuellement, il vend du thé à chéraga, dans la banlieue ouest d'Alger.

Ces cas ne sont évidemment pas isolés. Partout, dans les grandes villes du pays, on trouve des centaines d'entre eux. Si Moulay et Hakim sont bien installés, d'autres non.

C'est le cas d'Abderrahmane, 25 ans, diplômé en génie civil. Fraîchement sorti de l'université de Bab-Ezzouar, il renonce à l'idée de retourner à Bechar, sa ville natale. Bien qu'il ait beau cherché du travail qui correspond à son domaine d'études, il décide de vendre du thé aux alentours de la cité universitaire de Bab-Ezzouar.

«Je ne veux pas retourner à la maison, là-bas c'est mort. Je gagne mieux ma vie, ici», avoue-t-il. En complicité avec les agents de ladite cité universitaire, Abderrahmane partage une chambre avec un ancien collègue.

Un commerce juteux

La plupart des vendeurs interrogés avouent que la vente du thé est un commerce lucratif. Quant aux périodes les plus rentables, ce sont la période du Ramadhan et les saisons estivales. Pour Moulay, la période la plus rentable est celle des examens des étudiants. «En cette période, ça m'arrive de vendre jusqu'à 700 gobelets de thé», nous révèle-t-il. Et d'enchaîner : «En plus de la recette des fruits secs, le thé, à lui seul, me rapporte quotidiennement 2000 DA».

Mais pour Fadel, vendeur de thé ambulant, habitant à Bab El-Oued depuis 3 ans, son bonheur est la période estivale. Puisqu'il n'a pas une place fixe pour vendre sa marchandise, ce jeune d'Oued Souf est présent partout, notamment dans les plages algéroises. Pour écouler sa marchandise, il parcourt des kilomètres. « La vente de thé est ma passion «, souligne-t-il.»En été, tout comme en hiver, je gagne ma vie à l'aide de ce petit commerce. Mais, quand il pleut, c'est le chômage total».

Sofiane Abi

IMPORTATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Baisse quasi générale des prix en 2016

LES PRIX à l'importation par l'Algérie des produits alimentaires et agroalimentaires ont connu une baisse quasi-générale sur les onze premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015, selon le ministère du Commerce.

Dans la catégorie des céréales, les prix à l'importation ont reculé à 306 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-32% par rapport à la même période de 2015), à 193 usd/t pour le blé tendre (-20,6%) et à 186 usd/t pour le maïs (-6,5%).

De son côté, le prix d'achat des poudres de lait s'est établi à 2 312 usd/t (-17,7% par rapport à la même période de 2015). Quant au prix à l'importation du sucre roux, il a été enregistré une augmentation à 410 usd/t (+16,5%), tandis que les prix des huiles brutes ont maintenu leur tendance baissière (allant de -0,13% à -7,4%) sauf pour l'huile brute de coco (+16%) et d'autres huiles alimentaires brutes (+20,6%). Pour la catégorie des produits d'épicerie, une augmentation des prix moyens à l'importation a été observée pour les pâtes alimentaires (+7,4%), le lait infantile (+2,1%), les cafés torréfiés (+14,8%) et le thé (+7,02%).

Par contre, les prix à l'importation du triple concentré de tomate ont reculé à 829 usd/t (-28%), le concentré de tomate à 1 104 usd/t (-13%), le double concentré de tomate à 1 327 usd/t (-8,6%), les cafés non torréfiés à 2 160 usd/t (-5,4%), le riz à 538 usd/t (-2,2%).

Par contre, le prix du sucre blanc a grimpé à 522 usd/t contre 504 usd/t, soit une augmentation de 3,6% par rapport à la même période de 2015. Pour les légumes secs, des baisses ont été observées pour les haricots secs à 1 064 usd/t (-8%) et les pois secs à 580 usd/t (-17,1%). En revanche, les prix à l'importation ont augmenté pour les pois-chiches à 1 420 usd/t (+33,3%) et les lentilles à 1 085 usd/t (+13%).

Quant à l'ail, il a été importé à 1 809 usd/t contre 1 126 usd/t, soit une hausse de 60,7%. Pour les viandes et poissons, les prix ont reculé pour les viandes bovines réfrigérées de 8,2%, pour celles congelées de 9,1% et pour les poissons congelés de près de 3%.

Par ailleurs, pour le ciment, son prix moyen a baissé à 64 usd/t contre 72 usd/t (-11,1%). Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait sont au nombre de 18 dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (42% des importations globales), la France (16,3%), l'Argentine (11,3%), la Pologne (8,2%) et l'Uruguay (7%).

Pour les huiles alimentaires brutes, la quasi-totalité des quantités importées a été réalisée par six (6) principaux opérateurs dont une société privée qui demeure en première position avec 57,2% de la quantité totale importée. En matière d'importation de sucre roux, cette même société privée est demeurée dominante en assurant 82,2% du total importé, suivie par un autre opérateur qui assure plus de 8% des importations globales.

Quant au sucre blanc, il est à noter que près de 65% de la totalité des quantités importées ont été réalisées par huit entreprises dont l'une d'elles a assuré plus de 30% des quantités importées. Concernant le café non torréfié, les principaux importateurs sont au nombre de sept (7) avec près de 33% du total des importations.

Bananes et pommes : plus de 193 millions de dollars d'importations

En ce qui concerne les fruits frais, il a été importé pour près de 142 millions usd de bananes durant les 11 premiers mois de 2016 (contre 162 millions usd sur la même période de 2015), et pour 51,1 millions usd de pommes (contre 92,6 millions usd).

Toujours pour les fruits frais, les pommes ont été importées à 823 usd/t (+18%) et les bananes à 708 usd/t (-3,8%). La facture a été de 34,1 millions usd pour les amandes (contre 36,3 millions usd), de 17,8 millions usd de raisins secs (contre 23,8 millions usd) et de 5,3 millions usd d'abricots secs (contre 6,1 millions usd), alors que les importations des pruneaux ont stagné à 10,57 millions usd. Il est, par ailleurs, constaté que la facture de l'ail importé est passée à 21 millions usd (contre 12,81 millions usd).

R. N.

BÉJAÏA

Les travailleurs communaux poursuivent la protestation

Les travailleurs communaux continuent de protester et de réclamer la prise en charge de leurs revendications. Ils ont décrété une nouvelle grève de trois jours depuis dimanche dernier sous la houlette de la Fédération nationale des travailleurs communaux affiliés au Snapap et comptent observer aussi un autre débrayage de trois jours les 20, 21 et 22 du mois courant.



Ce débrayage sera ponctué par une marche qui aura lieu le 20 du mois en cours, soit le premier jour de la grève à Tazmalt. Pour les contestations, il s'agit de soutenir les travailleurs de cette APC qui font face aux pressions et aux sanctions de leurs responsables, et ce pour leur engagement syndical. Ils dénoncent «les atteintes aux libertés syndicales et les pressions exercées sur les travailleurs au niveau des APC d'Ighil Ali, Thala Hamza, Tazmalt, Draâ El-Gaïd et El-Kseur, et dénoncent aussi le refus des P/APC d'El-Kseur et Barbacha de signer les demandes de départ à la retraite formulées par des travailleurs».

Concernant le taux de suivi de la grève, le président de la fédération de wilaya du Snapap, Hocine Hani, l'a estimé à 99 %». Selon lui, toutes les APC sont en grève, excepté celle de Béjaïa». S'agissant de leurs revendications, le Snapap réclament «la révision du code du travail, la révision du statut particulier, le maintien de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, le relèvement des salaires, la révision du statut général de la fonction publique, l'intégration et la rémunération des 159 travailleurs contractuels de l'éducation, le respect des libertés syndicales et le droit à la grève, le rétablissement dans leurs droits des syndicalistes licenciés arbitrairement, la révision du régime indemnitaire et la hausse des salaires, soit leur alignement sur le pouvoir d'achat, la révision du régime des allocations familiales, l'augmentation de l'indemnité de la femme au foyer,

l'application des indemnités de prime de guichet et la délégation de signature avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2008, l'application effective de l'augmentation résultant de l'abrogation de l'article 87 bis, la régularisation de la situation des ouvriers professionnels conducteurs automobiles et agents de nettoiement, la prise en compte de la période d'accomplissement du service national et la nouvelle définition claire du SNMG…».

Il convient de noter que les transporteurs assurant la liaison entre la ville d'Akbou vers plusieurs localités de la Soummam, dont Amlaou, Seddouk, Bouhamza, Tamokra, Béni Maâouche, ont débrayé hier pour protester contre la dégradation d'un chemin de wilaya sur l'axe du village de Biziou, commune d'Amalou, et ce suite aux travaux de la pénétrante autoroutière de Béjaïa.

Ils réclament le revêtement en bitume de la déviation réalisée pour contourner la pénétrante autoroutière, rappelant les engagements pris par les responsables de la DTP. Les transporteurs ont été rassurés par des responsables de la DTP, qui se sont déplacés sur les lieux, quant au revêtement dans les prochains jours de cet axe routier.

N. Bensalem

LOGEMENTS DE FONCTION DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le cri de détresse des enseignants retraités

DES RETRAITÉS de l'éducation nationale de la wilaya d'Alger sont montés au créneau. Ils demandent le règlement définitif du dossier des logements d'astreinte. Ce collectif s'est constitué en formation baptisée Coordination des retraités de la wilaya du Grand Alger. Le problème que pose la récupération des logements de fonction dans le secteur de l'éducation tourne au drame pour de milliers d'enseignants retraités qui ont consacré leur vie entière à cette noble profession. Dans un communiqué de presse, les retraités du secteur de l'éducation de la wilaya d'Alger interpellent la ministre de tutelle sur la décision de leur expulsion des logements de fonction qu'ils occupent encore et qui constituent leur seule demeure. En effet, plusieurs enseignants retraités ont reçu des mises en demeure pour quitter leurs logements de fonction. Ces retraités dénoncent également le fait que les œuvres sociales de la wilaya ne leur ont pas versé leurs indemnités à ce jour. Ils réclament donc leurs indemnités réglementaires, tout en dénonçant l'attitude de ceux qui les gèrent. Ces retraités de l'éducation réclament, en outre, l'installation d'une commission mixte regroupant des représentants de la formation avec ceux de l'administration, et ce pour traiter ce problème qui perdure. Ils demandent aussi d'être associés à la gestion des œuvres sociales. «Nous demandons à être représentés, à l'instar des autres catégories du secteur, dans la commission nationale et de wilaya», insistent-ils dans leur communiqué, où ils n'ont pas omis de revendiquer leur part sur cette manne financière. «Les retraités qui cotisaient ont droit à un quota ou à un pourcentage qui devrait leur être destiné», réclament-ils. Enfin, la Coordination des retraités de la wilaya du Grand Alger interpelle les autorités concernées pour mettre fin à ce problème «épineux» qui perdure depuis plus de 28 ans.

L. L.

CADRES CHARGÉS DE LA FORMATION AU SEIN DE L'ANP

Gaïd Salah préside la réunion annuelle

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingéniorat à Rouïba (1re Région militaire), une réunion avec les cadres chargés de la formation au sein de l'ANP. Ont pris part à cette réunion, le chef du département emploi-préparation de l'Etat-major de l'ANP, les chefs d'Etat-major des Commandements de Forces, les Commandants des établissements militaires de formation et les cadres chargés de la formation au niveau des Commandements de Forces, directions et services centraux. Dans son allocution d'ouverture de la session, diffusée via visioconférence à tous les établissements militaires de formation, et en présence des élèves de l'Ecole militaire polytechnique, de l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingéniorat et de l'Ecole des cadets de la nation de Blida, le Général de Corps d'Armée a rappelé l'importance de cette réunion annuelle d'évaluation, et les moyens pédagogiques modernes mobilisés et exploités par une élite d'encadreurs, de formateurs et de gestionnaires «hautement qualifiés», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Il a tenu également à souligner «la prise en charge assurée par l'ANP au profit des enfants du peuple algérien, grâce à l'appui et au soutien particulier du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'ANP et en particulier à son appareil de formation». «Il ne faut jamais oublier que les enfants de notre peuple, hommes ou femmes, à travers les quatre coins du pays, ne sauront jouir, au sein de l'Armée, de cette grande attention et de cette ouverture d'horizons prometteurs (...) sans l'appui et le soutien indéfectibles du président de la République à la modernisation de l'ANP et à son appareil de formation militaire», a souligné Gaïd Salah.

Il a relevé que cet appareil «a été renforcé au début de ce deuxième trimestre, à travers la décision prise par le président de la République, permettant aux cadettes de rejoindre l'Ecole des cadets de la nation à Blida et de poursuivre leur formation dans des classes-type, à l'entame du deuxième trimestre de l'année en cours 2016-2017, dans la perspective de sa généralisation, à compter de la prochaine année scolaire 2017-2018, au niveau des Ecoles des cadets de Sétif et d'Oran de type lycée». «Il est certain que la prise et l'adoption de cette décision et son application en si peu de temps et avec succès, au profit de l'ANP et de l'Algérie, dénotent de l'intérêt particulier que le Haut Commandement confère au développement de notre appareil de formation pour lui permettre de remplir amplement son rôle essentiel, en l'occurrence la dotation de l'ANP en ressources humaines, hommes et femmes, hautement qualifiées, en fonction de ses besoins réels», a-t-il soutenu.

Le Général de Corps d'Armée a tenu de rappeler «les gloires de notre ancestrale histoire nationale et le parcours de la glorieuse Révolution de libération», tout en exhortant les jeunes de «ne jamais oublier le riche patrimoine de leurs aïeux qui ont fait montre de patience et d'orgueil dans leur combat contre le colonisateur le plus tyrannique de l'histoire contemporaine, connu exclusivement par sa barbarie et la nature de ses pratiques ignobles et discriminatoires hors pair». «Afin de concrétiser ces objectifs, vous devez, vous les jeunes, considérer la grandeur de votre patrie et pérenniser, durant toute votre vie, l'histoire de votre brave peuple qui recèle tant de gloires et d'héroïsmes», a-t-il indiqué à l'adresse des éléments de l'ANP.

«Tel est le patrimoine historique de l'Algérie, duquel, je le réitère encore devant vous aujourd'hui, vous devez vous imprégner, avec une grande détermination, un raffermissement des rangs et une conjugaison de vos efforts pour que l'Algérie demeure à jamais à l'avant-garde et préservée de tout malheur et que son avenir soit à la hauteur de sa glorieuse histoire», a-t-il insisté. Le Vice-ministre de la Défense nationale a salué, par la même occasion, «l'hommage, la reconnaissance et la gratitude du peuple algérien envers son armée et sa confiance en les potentiels de ses forces armées», précisant que «cette confiance qui fait la fierté de l'ANP, déterminée à faire face à tous les défis rencontrés».

A ce titre, «nous n'allons absolument pas nous contenter de la capacité de l'appareil de formation de l'ANP à répondre aux exigences d'une formation moderne et de qualité, adaptée à nos besoins multiformes, mais nous œuvrons qu'il soit également et essentiellement une pépinière fertile pour inculquer aux personnels militaires de tous les échelons et de toutes les catégories, les principes d'une réflexion positive, perspicace et rationnelle, leur permettant d'appréhender le véritable sens de responsabilité et d'accomplir parfaitement leur devoir national en toute circonstance», a-t-il souligné. «Telles sont les caractéristiques de formation, cognitives, professionnelles, comportementales globales et complémentaires, que nous considérons comme étant la pierre angulaire de la réussite des efforts soutenus et continus de développement de l'ANP avec toutes ses composantes, enregistrés ces dernières années», a ajouté Gaïd Salah.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE KHEMISTI
COMMUNE DE LAYOUNE
N° d'identification fiscale : 095738109000235

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 02/2017

Le président de l'assemblée populaire communale de LAYOUNE lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Réalisation du réseau d'assainissement à Hai Salem coté ouest sur 2200 ml

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de LAYOUNE contre le paiement de la somme de 2.000.00 DA représentant les frais de reproduction.

les offres doivent être présentées sous une enveloppe extérieure scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offres, l'adresse suivante; **(A monsieur le président de l'assemblé populaire communale de Layoune)** et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2017», Cette enveloppe extérieure contiendra trois autres enveloppes (l'une comportera «l'offre technique», la deuxième comportera «l'offre financiere» et la troisieme comportera «dossier de candidature»)

Les offres doivent parvenir accompagnées des documents exigés par la réglementation et définis dans le cahier des charges en cours de validité

01-dossier de candidature: L'enveloppe du dossier de candidature contiendra les pièces suivantes:

- La déclaration de candidature renseignée, datée et visée par le soumissionnaire;

la déclaration de candidature, comporte les pièces suivantes :

*Copie du register de commerce.
*Copies des attestations de mise a jours (CASNOS) (CACOBATPH) et (CNAS) en cours de validité
*Copie de l'extrait de rôles apuré ou échelonné en cours de validité (la durée de validité 03 mois).
* Copie du casier judiciaire pour les soumissionnaires cours de validité
* Copie de la carte d'identification fiscal
* Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises ayant la personnalité morale en cours de validité

- La déclaration de probité renseignée, datée et visée par le soumissionnaire
- Copie du Statut de l'entreprise
- La délégation de signature pour les entreprises ayant la personnalité morale.
- Liste des gérants et les principaux cadres de l'entreprise (pièces justificatives)
- Liste des moyens humains déclarés à la CNAS (avec pièces justificatives)
- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle(**secteur hydraulique** (activité principale catégorie 03 et plus)
- Liste des matériels utilisés pour l'exécution du projet (Un P.V de huissier ne dépassant pas une année au jour de l'ouverture) et les cartes grises avec certificats d'assurances aux nom du soumissionnaire en cours de validité au jour de l'ouverture.
- Bilan fiscal des (03) trois dernières années visés par les services impôts et établir par un expert comptable agrée
- Référence professionnels de l'entreprise (attestations de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage ou PV de réception définitif sans réserves).

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché

02- Offre technique : L'enveloppe de l'offre technique contiendra les pièces suivantes:

. Une déclaration à souscrire renseignée, datée et visée par le soumissionnaire ;
. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- Délai de réalisation avec Planning d'exécution des travaux
- Mimoire technique justificatif

03 - Offre Financière : L'enveloppe de l'offre financière contiendra:

1. La lettre de soumission renseignée, datée et visée par le soumissionnaire;
2. Le bordereau des prix unitaires renseigné daté et visé par le soumissionnaire;
3. Le devis quantitatif et estimatif renseigné, daté et visé par le soumissionnaire

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus. La durée de préparation des offres est fixée à **15** jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans la presse et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public **(BOMOP)**.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres et ne dépassant pas l'heure **12 :00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres reçues après la date et l'heure de dépôts limités cité ci-dessus seront rejetées et l'accusé de la poste ne prend pas en considération.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour du dépôt des offres à 14h00 et les soumissionnaires sont invités pour assister à l'ouverture des plis au siège de l'APC de LAYOUNE. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 16/02/2017 / ANEP N° 504 522**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DES TRVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du **décret présidentiel** 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, la Direction des **Travaux Publics** de la Wilaya de **Tissemsilt** informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national restreint paru le **24/01/2017** dans le journal quotidien * **Jeune Independant** * qu'a l'issue de l'analyse des offres relative aux projets :

Entretien des chemins communaux a travers la wilaya « 28 lots »

Le marché est attribué provisoirement aux entreprises **suivants** selon les critères fixer dans le cahier des charges.

N° de lot	Entreprises retenues	Montants en TTC Apres correction	Délai d'exécution	Note Technique	NIF Entreprise	NIF DTP
01	EURL SOUIKET	34 943 160,00	12 mois	89,13	001414242338493	099038019000627
02	ETPH BERKANE	50 708 208,00 DA	05 mois	89,40	196402040059243	099038019000627
03	ETPH HADJ OTHMANE	24 840 060,00	07 mois	72,14	181141500558106	099038019000627
04	EGTPH TARGOU BRAHIM	8 470 420,00	04mois	81,50	161023300051112	099038019000627
05	INFRUCTUEUX					
06	ETPH HADJ OTHMANE	15 523 550,00	07 mois	66,86	1811415500558106	099038019000627
07	SARL AIDEL	20 132 420,00	08 mois	94,38	000335072386308	099038019000627
08		18 621 120,00	06 mois	94,38	000335072386308	099038019000627
09	INFRUCTUEUX					
10	EURL ESSAKHRA	10 361 330,00	01 mois	100	000902299019928	099038019000627
11	EPTHB SADFI MOKHFI	14 865 420,00	05 mois	84,80	173440400797109	099038019000627
12	EURL ESSAKHRA	35 842 800,00	03 mois	100,00	000902299019928	099038019000627
13	ETPB BADJOU MOHAMED	148 404 900,00	12 mois	95,45	001438070246271	099038019000327
14	Infructueux					
15	SARL TALBI	38 984 400,00	05 mois	67,50	001302090556644	099038019000627
16	ETPB BADJOU MOHAMED	76 874 000,00	12 mois	94,47	001438070246271	099038019000627
17	INFRUCTUEUX					
18	SARL SOUMMAM	38 136 525,00	05 mois	64,60	000714042295346	099038019000627
19	ETPB NOURA MOHAMED	58 369 545,00	12 mois	72,00	196302310025545	099038019000627
20	SARL SOUMMAM	27 506 850,00	03 mois	67,00	000714042295346	099038019000627
21	INFRUCTUEUX					099038019000627
22	ETP TAKLIT LAHCEN	53 160 275,00	12 mois	65,25	196119090000049	099038019000627
23	INFRUCTUEUX					
24	ETP TAKLIT LAHCEN	43 274 350,00	12 mois	65,25	196119090000049	099038019000627
25	INFRUCTUEUX					
26	INFRUCTUEUX					
27	EURL EPTTRS TALBI	37 861516,00	02 mois	63,50	000702109000462	099038019000627
28	INFRUCTUEUX					

Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprès de la DTP au plus tard trois **(03)** jours à compter du premier jour de la publication de l'avis.

Les soumissionnaires non retenus et sollicitant un recours peuvent l'introduire dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis auprès de la commission national des marchés d'études et des services .

Le Jeune Indépendant **du 16/02/2017 / ANEP N° 504 504**

MOSCOU MARTÈLE

« La Russie informe les USA qu'elle ne restituera pas la Crimée ! »

La porte-parole de la diplomatie russe Maria Zakharova a tenu mercredi à mettre les points sur les «i» suite aux propos tenus le 14 février par l'administration de Donald Trump. «La Crimée est un territoire russe et la Russie ne rend pas ses territoires », a annoncé ce mercredi Maria Zakharova, porte-parole du ministère russes des Affaires étrangères, lors d'un point de presse.



« Nous ne rendons pas nos territoires. La Crimée, c'est le territoire de la Fédération de Russie», a déclaré Mme Zakharova. Cette réaction de la diplomatie russe intervient au lendemain d'une déclaration faite par la Maison Blanche. Mardi le porte-parole de Donald Trump, Sean Spicer, a annoncé que le président des États-Unis Donald Trump attendait de Moscou une participation active à la désescalade de la situation en Ukraine et la restitution de la Crimée à cette dernière. La Crimée et la ville de Sébastopol sont redevenues russes à l'issue d'un référendum tenu en mars 2014 dans le sillage de la crise politique en Ukraine consécutive au renversement du président Viktor Ianoukovitch. Lors du scrutin, dont les résultats ne sont pas reconnus par la communauté internationale, plus de 96% des votants se sont prononcés en faveur de l'intégration à la Russie.

En tout cas, les Américains ne devraient pas trop insister sur la question, relèvent les observateurs. Cette question a même traitée par un sénateur russe. « Et si la Russie demandait aux États-Unis de lui rendre l'Alaska? Ce serait une demande tout aussi irréaliste que celle de restituer la Crimée à l'Ukraine », d'après ce parlementaire.

« La Crimée a été et restera russe, elle ne peut pas être l'objet d'un marchandage entre Moscou et Washington », a déclaré mardi Viktor Ozerov, président du comité pour la défense et la sécurité du Conseil de la Fédération (chambre haute du parlement russe). Restituer la Crimée, une demande US «aussi irréaliste que celle de rendre l'Alaska». Le sénateur a rappelé que la réunification de la Crimée avec la Russie était légitime conformément aux normes du droit international. Il a en outre noté qu'on ne pouvait pas appeler Moscou à participer à la désescalade du conflit en Ukraine, puisque la Russie n'était pas partie au conflit. « Il serait plus raisonnable que M. Trump déploie son énergie contre les participants des accords de Minsk et que les États-Unis les menacent d'adopter des sanctions pour le non-respect de ces accords », a conclu M. Ozerov.

R. I.

QASSEMI

Erdogan connait le rôle positif de l'Iran en Irak et dans la région

LE PORTE-PAROLE de la diplomatie iranienne, Bahram Qassemi , a souligné que « la stabilité et la sécurité sont deux priorités principales de la République islamique d'Iran dans la région », a rapporté le site d'informations iranien Farsnews. Commentant les déclarations du président turc à Bahreïn, Recep Tayyip Erdogan, Qassemi a indiqué que « le président turc a lancé ces propos, sans doute était-il impressionné par l'environnement ».

« M. Erdogan est, parmi les chefs d'Etat qui sont le plus au courant du rôle constructif et stabilisateur de la République islamique dans la région surtout en Irak ». Lors d'un discours prononcé le lundi 13 février à Manama, sur les évolutions au Moyen-Orient, Erdogan avait accusé l'Iran- sans la nommer directement- de chercher à provoquer la zizanie dans la région».



L'Irak traverse un conflit interconfessionnel et un conflit interethnique. Il y existe aussi un nationalisme perse qui aboutit aux tendances séparatistes. Il faut y mettre fin. La Syrie connait les mêmes circonstances », avait affirmé Erdogan, Qassemi a souligné que « la République islamique d'Iran à réussi à jouer un rôle stabilisateur dans la région et elle n'aurait pas pu le remplir sans une connaissance parfaite des conditions régionales , sans une distinction, fondée sur des faits, entre les acteurs constructifs et ceux destructeurs qui soutiennent les terroristes ». Et de poursuivre : « notre rôle constructif en Irak intervient suite à la demande expresse du gouvernement irakien.

Le but étant de combattre les groupes et les organisations takfiristes et terroristes. D'ailleurs, les actions maléfiques de ces organisations ont touché de plein cœur la Turquie à plusieurs reprises.»

R. I.

CANDIDATE À LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE

Marine Le Pen au Liban

MARINE LE PEN, candidate du Front national (FN) à la présidentielle, se rendra le 19 et 20 février au Liban où elle doit rencontrer le président Michel Aoun et le Premier ministre Saad Hariri, a affirmé mercredi à l'AFP une source gouvernementale libanaise. « Mme Le Pen sera à Beyrouth le 19 et le 20 et rencontrera lundi MM. Aoun et Hariri », a indiqué cette source sous couvert d'anonymat. Début février, des sources du FN et un responsable politique libanais avaient indiqué à l'AFP que la présidente du parti, en quête de stature internationale, se rendrait le 10 et le 11 du mois, mais ce déplacement n'a pas eu lieu. Marine Le Pen veut à travers cette visite faire un geste envers les chrétiens d'Orient, avait indiqué une source du FN. M. Aoun est un proche du Hezbollah qui combat en Syrie aux côtés du pouvoir syrien. A son élection en octobre, il s'est dit à égale distance de toutes les parties libanaises. A la veille de sa visite au Caire, il a réaffirmé son attachement à l'armement du Hezbollah, affirmant « qu'il fait partie des outils de défense du Liban » Quant à M. Hariri, il est farouchement hostile au pouvoir à Damas. Marine Le Pen s'est démarquée de la classe politique française en prenant la défense de M. Assad et appelant à dialoguer avec lui. « Ecoutez les Syriens, et vous verrez que ce qu'ils attendent, c'est que Bachar al-Assad gagne cette guerre contre les fondamentalistes islamistes », a-t-elle affirmé au mensuel « Causeur » début janvier, en référence aux groupes terroristes comme l'Etat islamique. Autre candidat à la présidentielle, l'ancien ministre de l'Economie Emmanuel Macron s'était rendu à Beyrouth et y a rencontré le 24 janvier MM. Aoun et Hariri. Il avait notamment défendu une « politique d'équilibre » à l'égard du régime et des rebelles en Syrie, se démarquant de la politique pro-opposition de Paris depuis le début du conflit dans ce pays voisin du Liban. Le candidat de droite, François Fillon, avait quant à lui annulé une visite prévue samedi 4 et dimanche 5 février au Liban et en Irak, empêtré dans une enquête sur plusieurs emplois présumés fictifs de son épouse Penelope et de deux de ses enfants.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

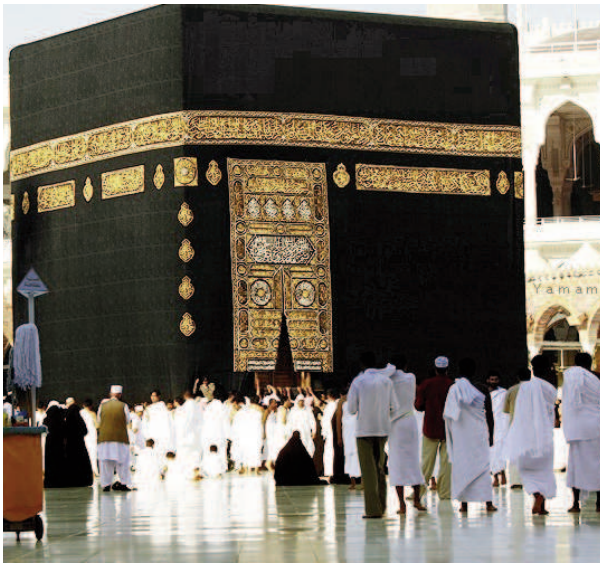
Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable

« Ceux qui ne prononcent guère de faux témoignages ; et s'écartent noblement de toute frivolité éventuelle. Qui, lorsque les Signes de leur Seigneur leur sont rappelés, ne deviennent à leur égard ni sourds ni aveugles ; et qui disent : « Seigneur ! Donne-nous, en nos épouses, et nos descendants, le plaisir de les admirer et fais de nous un guide pour les pieux. » Ceux là seront récompensés pour leur endurance, d'une demeure éternelle des plus somptueuses dans l'Au-delà où ils seront accueillis avec salut et égards ; quel beau gîte et lieu de séjour ! »

Par Cheïkh Tahar Badaoui



Un portrait similaire se trouve décrit dans les premiers Versets 1 à 11, de la Sourate dite « Les croyants » : «Jouissent d'une félicité sans mesure ceux qui accomplissent humblement leur prière, se détournent des futilités, s'acquittent de l'impôt cultuel « zakat, et qui se préservent de touts rapports extraconjugaux, pour lesquels l'on ne peut les blâmer. Cependant, ceux qui cherchent au-delà de ces limites sont des transgresseurs. Ceux qui veillent à la sauvegarde des dépôts des autres, qu'ils détiennent en leur possession et honorent ainsi leurs engagements. Ceux qui observent convenablement leur prière. Ceux là sont les héritiers, qui hériteront le Paradis où ils demeureront éternellement »

Deviennent élus ceux qui obéissent aux commandements du Seigneur et entre autres : « Dis : « Venez, je vais vous réciter ce que Votre Seigneur vous a interdit : « Ne Lui associez aucune divinité ; et soyez fort obéissants envers vos père et mère. Ne tuez point votre progéniture pour cause de pauvreté car Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez point des turpitudes soit ouvertement ou en cachette. N'ôtez guère la vie à quiconque, rendue sacrée par Allah, sauf en toute justice. Voilà ce qu'Allah vous recommande de faire pour que vous puissiez aisément comprendre. »

« Evitez d'être tentés par les biens de l'orphelin, que dans la mesure de lui venir en aide, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids en toute justice. Nous n'imposons à quiconque que selon sa capacité. Et lorsque vous serez appelés à témoigner, soyez en justes, même s'il s'agit d'un proche parent. Et acquittez vous honorablement de votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint. Probablement, vous rappelleriez vous. »

«Voilà ce qu'Il vous enjoint ; ainsi atteindriez vous la piété. » (Sourate dite : « Al - An'ām » ou dite « Les Bestiaux » Versets 151 à 153).

En outre, cette pédagogie liant la connaissance à la foi et celle-ci à la raison, se trouve érigée par les Versets suivants 12 à 19 de la Sourate intitulée au nom du Saint Luqmān, une sagesse prophétique, mettant l'individu à l'abri de tous les aléas de la vie d'ici-bas, et lui assurant une vie heureuse dans l'Au-delà. Ces Versets stipulent : « Nous avons effectivement donné à Luqmān la Sagesse : « Sois reconnaissant envers Allah, car quiconque est reconnaissant, ne l'est en vérité que pour soi-même. Quant à celui qui est ingrat…Allah se dispensant de ses services et digne de Louanges… »

«Et lorsque Luqmān dit à Son fils tout en l'exhortant : « Ô mon fils, n'associe guère de divinités à Allah, car c'est une action infâme. Nous avons ordonné à l'homme d'obéir convenablement à ses parents (père et mère) lieu à deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. Et si tous deux t'obligent à m'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors tu dois les désobéir ; mais hormis tes convictions, tu dois entretenir avec eux des relations agrémentant votre vie d'ici-bas. »

«Et suis le chemin de celui qui oriente les gens vers Moi ; ensuite, lorsque vous serez de retour vers Moi, je vous tiendrai informés de ce que vous faisiez de votre vivant. Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, aux fins fonds d'un rocher ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur.

«Ô mon enfant, accomplis convenablement la prière, commande le convenable, interdit le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise ! Et ne détourne jamais ton visage des hommes, et ne foule pas le sol avec arrogance : car Allah n'aime guère le présomptueux plein de gloriole. Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus abjecte des voix est celle des ânes. ».

Ceci étant, permettez moi, chers amis, de porter à votre connaissance, dans les développements qui suivent, les différentes manifestations de la justice en Islam, car point de paix sans justice, et point de droit sans devoir, et point d'ici-bas sans l'Au-delà.

1°) UNE JUSTICE À LA FOIS SÉVÈRE ET CLÉMENTE

Parmi les multiples préjugés dont l'islam fut et continue d'être d'objet, il en est un, particulièrement tenace et aussi particulièrement injuste : c'est le reproche de fanatisme et d'intolérance. Qu'il suffise ici, sans aller trop loin à propos de l'expansion de l'Islam et la civilisation musulmane d'affirmer que rien dans le Saint Coran ni dans la tradition musulmane, ne justifie la réputation que les détracteurs de la religion musulmane lui ont forgée de toutes pièces. C'est un devoir d'équité élémentaire que de le reconnaître. Si l'islam se montre d'une sévérité incontestable envers les païens et les idolâtres, il fait preuve par contre d'une très grande mansuétude envers les « peuples du Livre «.

S'il y a une chose dans le Saint Coran qui ne souffre d'aucune dénégation, ne prête à aucune équivoque, c'est précisément l'esprit de tolérance la plus bienveillante à l'égard du Judaïsme et des Chrétiens et surtout des Chrétiens. L'enseignement du Prophète Mohammed - Salut divin sur Lui - en est pénétré d'un bout à l'autre. Le Saint Coran stipule :»Ne discutez avec les gens du Livre que d'une manière convenable, à moins qu'il ne s'agisse de ceux d'entre eux, ayant commis des iniquités. Dites leur : Nous croyons en l'Ecriture qui nous est révélée comme à celle que vous avez reçue. Votre Dieu et le Nôtre ne font qu'Un et nous Lui sommes entièrement soumis» (Sourate dite « l'Araignée » Verset 46).

D'autre versets confirment cette attitude : «Parmi les gents des Ecritures, il en est aussi, qui croient en Dieu et tiennent pour véridique les Ecritures qui vous sont révélées, ainsi que leurs propres Ecritures. Tous humbles devant Dieu, ils ne font guère un vil trafic de Son enseignement. Ceux là, seront justement rémunérés par le Seigneur, si Prompt dans Ses comptes». (Sourate dite « la famille d'Imran » Verset 199).

Ces versets déterminent aussi nettement que possible la position de l'Islam à l'égard des religions révélées. Voici deux exemples qui illustrent comment l'esprit de tolérance musulman se traduisait en fait, du vivant du Prophète - Salut divin sur Lui-.

En effet, des Arabes païens de Médine avaient confié leurs enfants à la tribu juive des Béni Nazir. Après l'installation du Prophète à Médine et la conversion des païens, ceux- ci voulurent reprendre aux juifs leurs enfants pour leur faire embrasser l'Islam. Le Prophète s'y opposa. C'est à cette occasion, que fut révélé le sublime Verset :»Point de contrainte en religion. La vraie route se distingue clairement de l'erreur». (Sourate dite « La Vache » ou dite « Al Baqarah » Verset 256)

Le second exemple vise les chrétiens : il s'agit de l'Edit promulgué par le Prophète, le 2 Muharram de l'an 11 de l'Hégire (17 août 623) dont la teneur que voici : « J'ai écrit cet Edit en forme d'ordre pour mon peuple et pour tous ceux qui se trouvent dans la chrétienté, à l'Est comme à l'Ouest, près ou loin, jeunes et vieux, connus et inconnus. Celui qui ne s'y conforme pas et ne suit pas mes instructions, agit contre la volonté de Dieu et mérite d'être maudit quel qu'il soit, sultan ou simplement musulman. Quand un prêtre ou un ermite se retire sur une montagne ou dans une grotte, ou se tient dans la plaine, le désert, la ville, le village ou l'église, je me tiens derrière lui en personne avec mon armée et mes sujets et je le défends contre tout ennemi. Ces prêtres sont mes sujets. Je m'abstiendrai de ne leur faire aucun tort. »

« Il est défendu de chasser un évêque de son évêché, un prêtre de son église, un ermite de son ermitage. Aucun objet ne doit être détourné d'une église en faveur de la construction d'une mosquée ou des demeures des musulmans. »

« Quand une chrétienne entretient des relations de mariage avec un musulman, celui-ci se voit dans l'obligation de bien la traiter comme conjoint, et de lui permettre de ce fait même, de prier dans son église, comme elle l'entend, avec liberté et quiétude et de lui épargner un quelconque obstacle de nature à l'éloigner de sa religion. Si quelqu'un agit contrairement, il sera considéré comme ennemi de Dieu et de son Prophète. Les musulmans doivent se conformer à ces ordres jusqu'à la fin du monde. » Un islamologue comme Don Miguel Asin Palacios, se servant de faits historiques irréfutables, puisant souvent son argumentation dans les écrits même des auteurs dont l'aversion pour l'islam et le parti pris sautent aux yeux, arrive à la conclusion que « la force brutale et la guerre n'ont eu qu'un rôle tout à faire secondaire dans l'expansion de l'Islam ».

D'autres historiens, qui se sont penchés avant lui sur la question de l'intolérance musulmane, se sont exprimés en termes plus vigoureux à savoir : « les musulmans sont les seuls enthousiastes qui aient uni l'esprit de tolérance avec le zèle du prosélytisme et qui, en prenant les armes pour propager la doctrine de leur Prophète, aient permis à ceux qui ne voulaient pas la recevoir de rester attachés au principe de leur culte », dit Robertson dans son livre: « Histoire de Charles Quint ».

Michaud écrit dans son « Histoire des croisades »: « Mahomet défendit à ses lieutenants de tuer des moines, parce que ce sont des hommes de prières. Quand Omar s'empara de Jérusalem, il ne fit aucun mal aux Chrétiens. Quand les Croisés se rendirent maîtres de la ville sainte, ils massacrèrent sans pitié les musulmans et brûlèrent les juifs. Il est triste pour les nations chrétiennes, déclare cet auteur dans son « Voyage religieux en Orient », que la tolérance religieuse, qui est la grande loi de charité de peuple à peuple, leur ait été enseignée par les musulmans. »

C. T. B.

A suivre

CHEIKH ARAB VOUZGARÈNE

L'artiste qui fut enterré avec son banjo

Dans la longue liste des grands maîtres de la chanson algérienne figure incontestablement cheikh Arab Vouzgarène. La vie et le destin de ce grand artiste, originaire de Kabylie, furent semblables à ceux de tant d'autres grands maîtres de sa génération, comme cheikhs El-Hasnaoui, Zerrouk Allaoua, Slimane Azem, etc.



Cheikh Arab Vouzgarène est né le 20 avril 1916 dans le pittoresque village de Djemaâ N'sarridj, commune de Mekla et âarch d'Ath-Frawsen. Et cela ne fait aucun doute pour tout artiste, Arab Vouzgarène, à peine apprit-il à marcher que le vent de la musique souffla dans son âme. Le voila donc en possession d'un instrument de musique à cordes que lui-même confectionna, sans doute avec l'aide d'un adulte porté lui aussi sur l'art par l'ordre sociologique algérien de l'époque.

Une fois que ce merveilleux objet dégageait un son mélodieux dès qu'on gratte ses fils avec les doigts, le jeune Arab ne le lâchait plus. Dès que le père avait le dos tourné, il se précipitait vers la précieuse guitare tenue constamment cachée dans quelque bosquet de lentisques poussant dans le maquis tout proche du village.

A l'âge de la scolarité, le père, très renseigné sur les bienfaits de l'instruction, envoya son fils à l'école du village. Djemâa N'sarridj est l'un des premiers villages de Kabylie à avoir eu une école.

Le jeune Arab se montra très brillant. La capacité de son cerveau à réceptionner et à emmagasiner le savoir lui permit d'obtenir, à la fin de sa scolarité, le certificat de fin d'études (CFE). A l'époque, c'était beaucoup pour un Algérien. Et il va sans dire que pendant toute sa scolarité, le jeune Arab ne pouvait se soustraire aux tâches des enfants de son âge, notamment pendant les week-ends et les vacances scolaires. Les tâches des enfants indigènes à cette époque consistaient surtout à garder les troupeaux. Dans ces pâturages, et tout en gardant un œil sur le troupeau, le jeune Arab grattait avec ferveur les fils de la guitare. Qui s'initie à ce qu'il aime apprend vite. En effet, au bout de quelques années d'apprentissage en solo, le jeune Arab a fini par maîtriser à merveille cet instrument de musique à cordes. Ce fut alors le début d'une deuxième étape, à savoir les soirées musicales entre jeunes du village, et des fois avec les jeunes des villages voisins. Et à partir de là, le nom d'Arab Vouzgarène fut connu dans toute la contrée. Cependant, le destin du jeune Arab fut tracé le jour où El-hadj M'hamed El-Anka se produisit au village de Djemâa N'sarridj. C'était en 1938. En cette année, El-Anka, qui avait déjà acquis son titre de cheikh, (maître) répondit à l'appel d'un ami à lui qui lui demandait d'animer une soirée musicale, et ce à l'occasion d'un mariage.

CHEIKH M'HAMED EL-ANKA, SON MAÎTRE INCONTESTÉ

Devant la merveilleuse prestation du cheikh M'hamed El-Anka, le jeune Arab, qui était dans le public, resta sans voix. Il était si émerveillé par l'art sublime du maître venu d'Alger à Djemâa N'sarridj qu'il demanda à le voir à la fin de la soirée. Cheikh M'hamed El-Anka, dont la modestie était légendaire, accepta de recevoir le jeune homme.

Cette entrevue fut complétée par un petit air de musique joué par Arab Vouzgarène. Pour cheikh M'hamed El-Anka qui avait le don de reconnaître une véritable aptitude, c'était suffisant. Il comprit vite qu'il avait devant lui un talent. C'est pourquoi il lui donna son adresse personnelle d'Alger avec, surtout, la ferme recommandation de venir à Alger le plus tôt possible. Chose qui fut faite.

En 1938, le jeune Arab se déplaça à Alger, plus exactement à La Casbah, chez le grand maître du chaâbi. Le jeune frère du futur cheik Arab Vouzgarène, Amar Vouzgarène, appelé Da Amar par les intimes, nous dit : «Une fois installé à Alger, il ne rentrait au village qu'occasionnellement. Parfois, il mettait six mois pour rentrer à Djemâa N'sarridj, et ce pour un bref séjour.» Le séjour de cheik Arab Vouzgarène à Alger dura de 1938 à 1946. Pendant toutes ces années, cheikh M'hamed El-Anka lui fit découvrir le monde artistique et culturel algérois et lui compléta sa formation musicale et artistique.

C'est donc en artiste parfaitement complet que cheikh Arab Vouzgarène se rendit en 1946 en France, à Paris plus exactement. Dans la capitale française, il ne tarda pas à découvrir des artistes jouissant déjà d'une grande réputation.

RETROUVAILLES AVEC DE GRANDS ARTISTES

Ce fut le cas de Slimane Azem, cheikh El-Hasnaoui, Zerrouk Allaoua, H'cène Mezani, etc. Avec celui-ci, cheikh Arab Vouzgarène noua une grande amitié. Il va sans dire qu'une fois sur le sol français, le nouveau débarqué devait donner la preuve de son talent. Il fit même grosse impression sur les maîtres. Et plaire à cheikh M'hamed El-Anka et parfaire son éducation artistique auprès de lui ne pouvait que plaire aux autres. C'est ainsi que cheikh Arab Vouzgarène commença à se produire dans les cafés fréquentés, surtout par les Algériens. Les patrons de café se l'arrachaient. Une soirée musicale animée par cheikh Arab Vouzgarène signifiait pour le patron du café une considérable rentrée d'argent. Après son arrivée en France, sur conseil de ses amis évoluant dans les milieux artistiques, cheikh Arab Vouzgarène enregistra son premier 45 tours.

Les deux chansons composant ce 45 tours était «Ahh ammimizrane» et «B'ka el alkhir ya bladi», «Yiffikime r'abi â thamourtiw azizene». Ce fut un grand succès. Et depuis, l'artiste natif de Djemâa N'sarridj enchaîna des enregistrements et des succès.

L'APPEL DE LA PATRIE DÈS LE DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE

En 1954, au commencement de la guerre, cheikh Arab Vouzgarène, à l'instar de ses nombreux artistes compatriotes, se mit sous la bannière du FLN. En 1959, sur ordre du FLN, il gela ses activités artistiques. Cette décision concerna tous les artistes. En 1962, année de l'indépendance, cheikh Arab Vouzgarène reprit son banjo et la direction des milieux artistiques. Cependant, pour des raisons très personnelles et gardées secrètes, cheikh Arab Vouzgarène abandonna définitivement l'art. Pour assurer ses besoins lucratifs, il trouva un emploi comme cadre administratif dans une grande surface commerciale, non loin de son domicile parisien, plus exactement à Passy-Paleso, non loin d'Orly.

Il garda set emploi jusqu'à sa retraite au début de la décennie 1980. Selon son jeune frère, Da Amar, cheikh Arab Vouzgarène, depuis son départ en France en 1946, ne revint au pays qu'une seule fois. C'était au mois d'août 1975. Il y resta 20 jours seulement. Pendant ce laps de temps très court, cheikh Arab Vouzgarène se rendit à Alger, plus exactement à La Casbah, quartier qui lui était très cher. Il rendit visite à son maître cheikh M'hamed El-Anka. Au mois d'avril 1988, cheikh Arab Vouzgarène rendit son dernier souffle à son domicile parisien. Il fut enterré avec son banjo au cimetière de Passy-Paleso, selon sa volonté. «C'est de son vivant qu'il avait fait un testament dans ce sens», nous a indiqué Da Amar. «Même si je ne peux avancer une preuve formelle quant à la grande valeur sentimentale que représentait ce banjo pour mon défunt frère, d'où sa volonté de l'accompagner dans sa tombe, explique encore Da Amar, je pense cependant qu'il a reçu cet instrument comme cadeau des mains de feu Hadj cheikh M'hamed El-Anka».

LE CHOIX AMER DE L'EXIL

Quant à la question de savoir pourquoi cheikh Arab Vouzgarène ne rentra qu'une seule fois au pays et pour 20 jours seulement, c'est encore un mystère, semblable ou presque à celui ayant entouré cheikh El-Hasnaoui. En effet, cheikh Arab Vouzgarène ne rentra pas au pays, même pas pour l'enterrement de son fils Saïd, qui a trouvé la mort sur la route d'Alger en juin 1978 alors qu'il était en vacances en Algérie et qui fut enterré au cimetière de Djemâa N'sarridj.

De même concernant l'enterrement de son épouse Na Tassadit qui mourut en 1986 à Paris. Le corps de celle-ci fut rapatrié en Algérie mais ne fut pas accompagné par l'époux, qui resta à Paris le cœur pourtant meurtri. Na Tassadit fut enterrée à côté de son fils. Après la période de deuil, cheikh Arab Vouzgarène, toujours selon le témoignage de son frère Da Amar, se remaria à une Algérienne originaire de Larbâa Nath Irathen. Le mariage fut célébré à Paris.

Notons enfin que 28 ans après sa mort et 53 ans après son retrait du monde artistique, les chansons de cheikh Arab Vouzgarène demeurent toujours très bien classées au hit parade. La chanson «Ammimezrane» fait encore fureur aujourd'hui.

Saïd Tissegouine

EXPOSITION D'ENFANTS CANCÉREUX À ORAN

Aquarelles au Musée Ahmed-Zabana

Des enfants pensionnaires du centre anti-cancer Emir-Abdelkader d'El Hassi à Oran ont réalisé quarante dessins et aquarelles, le musée national Ahmed-Zabana d'Oran les a accueillis, ce mardi 14 février, pour leur exposition Dessins de l'espoir.



Dans Dessins de l'espoir, montée à l'issue d'ateliers organisés durant le mois de décembre dernier au centre de radiothérapie d'oncologie et de cancérologie d'El Hassi, une quarantaine d'enfants cancéreux, âgés entre 5 et 15 ans, affirment leur espoir. Celui qu'ils expriment à coups de pinceau en représentant, selon leur fort intérieur, des paysages naturels dont la mer, des fleurs, des oiseaux, des poissons et autres éléments de la vie. Ces artistes en herbe proposent des dessins et des aquarelles aux visiteurs. Le Musée national Ahmed-Zabana les a exposés, il a également fabriqué un catalogue de cette collection d'œuvres qu'il a d'abord offert à leurs auteurs. De quoi les encourager encore plus, eux qui combattent quotidiennement leur mal en nourrissant l'espoir de guérison. Pour le directeur du musée, Salah Amokrane, « l'organisation des ateliers ayant abouti à cette exposition et le catalogue que nous avons confectionné était une priorité pour nous pour tisser des liens avec toutes les franges de la société algérienne, notamment celle-ci très sensible, et nous continuerons à l'avenir d'initier ce genre de manifestations ». A l'heure du vernissage, seuls quelques enfants sur la quarantaine ayant participé à cette exposition seront présents au musée, les autres étant trop faibles pour pouvoir faire le déplacement, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. La fierté sera apparente sur le visage de ces artistes présents à la vue de leurs dessins, exposés sur les cimaises du musée et recueillis dans un catalogue avec leurs noms et des légendes devant chaque dessin. Le temps d'une après-midi, ces enfants sont devenus des vedettes d'une exposition durant laquelle ils se sont prêtés à des séances photos et à des interviews. Dans son entretien accordé à l'Agence presse service d'Algérie, leur encadreur Salaa Abdelkader a affirmé que « le dessin aide les enfants à oublier, un tant soit peu, leur maladie et les ateliers représentent pour eux une sorte d'évasion de leur quotidien morose ». Ce professeur en arts plastiques et artiste peintre (membre de l'Union nationale des arts culturels et de l'association des arts visuels et plastiques Civ- Œil d'Oran) les a accompagnés bénévolement durant leur apprentissage lors des ateliers et la confection de leurs œuvres, estimant également que « ces enfants cancéreux originaires de plusieurs wilayas d'Algérie ont beaucoup d'espoir, malgré la gravité de leur état de santé. Une telle initiative les aide à garder cet espoir exprimé par l'amour de la nature ». De son côté, Fouzia Benkhalfallah, professeur au service pédiatrie du centre anti-cancer Emir-Abdelkader, a expliqué que « le sourire, la joie font partie de la thérapie, tout en a saluant l'initiative du musée national Ahmed-Zabana qui a redonné le sourire à ces artistes en herbe. Voilà une exposition qui de par son originalité permet de faire changer le regard du commun de toute personne sur le cancer. Et de surcroît, celui dont sont atteints les enfants.

R. C

LE CONCERT DU JOUR

Cérémonial

LA CHANTEUSE auteure et compositrice Nawel Mebarek, accompagnée de son orchestre Lfamilia, se produit à Alger aujourd'hui, jeudi 16 février, dès 19h, sur la scène d'Ibn Zeydoun, pour un concert inédit. Si ce concert est présenté comme un inédit, c'est qu'il réserve des surprises agréables. Le premier album Lemrassem de Nawel M., sorti en 2014, fait bien son petit bonhomme de chemin. Et la chanteuse est performante aussi bien en acoustique, munie de sa guitare, que dans le cadre d'une orchestration avec des mélodies inspirées du patrimoine national dans sa diversité. Elle s'inscrit dans la variété algérienne tout en élargissant son univers musical aux genres pop, rock, folk et autres. Dans l'une de ses premières compositions Khyal el bahr (L'ombre de la mer), son interprétation rigoureuse se conjugue bien aux notes acoustiques, aux percussions subtiles sur un texte assez poétique en arabe qui renvoie à la plénitude du rêve. Parolière, elle n'a pas hésité à reprendre un ancien poème d'expression kabyle de l'écrivain Mouloud Mammeri en signant sa propre musique : Talata temsal dans lequel il y a un appel à ne pas être abandonné. Dans son titre Lemrassem (paroles et musique de Halim Riad Agrane et arrangement de Amine Dehane), le timbre de sa voix sied bien à un contenu entre la folk et le haouzi. Artiste plus que prometteuse, elle ne craint pas l'ouverture sur plusieurs genres, revisitant également des titres de la musique algérienne comme celui d'Idir et des standards du répertoire andalou. Bonne soirée !

M. R



SORTIR

SCENE
Spectacle La Servitude volontaire avec le comédien François Clavier. Aujourd'hui, jeudi 16 février. 19h30. Institut français d'Alger. Le discours de la Servitude volontaire, texte que Etienne de La Boëtie a écrit à 17 ans et qui est sidérant de clarté politique. Traduction de Séverine Auffret (Ed. Fayard, 1995). Adaptation et mise en scène de Stéphane Verrue. Production et diffusion Cie Avec vue sur la mer /Arras.

ENFANTS
Les enfants à l'honneur. Samedi 18 février. 14h. Librairie Point virgule à Chéraga-Alger. Atelier de dessin, lecture de contes avec Souad Bellili Dine : auteure de La larme magique, Leila Hammoutene: auteur de Sami et la planète bleue.

REFUGIES
Vernissage de l'exposition de photographies Les oubliés de Adem Yahiaoui et Islem Haouati. Samedi 18 février. 15h30. Espace Dar d'Art, Oran. Accessible jusqu'au 25 de ce mois. Les deux photographes sont revenus d'un camp de réfugiés sahraouis à Tindouf et des terres libérées au Sahara Occidental. Ils donnent un coup de projecteur sur la complexité de l'identité sahraouie.

IMAGE
Vernissage de l'exposition de photographies – plus installation et objets inédits – El harba wine de Hind Faiza Oufriha. Samedi 18 février. 15h. Ezzou'Art Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger. Accessible jusqu'au jeudi 9 mars.

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs algériens. Rencontres à 15h.
Samedi 18 février : Rencontre avec les bédéistes Oudjiane, Ait Hamou Riadh, Said Sabaou, Aidaoui Mohamed. Consulter: mama-dz.com

FERAOUN
Conférence Mouloud Feraoun : un écrivain engagé par José Lenzini, journaliste (Var Matin, Le Monde, La Tribune, BFM) et professeur à l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille. Mardi 21 février. 18h. Institut français d'Alger.

THEATRE
Les dernières représentations de la comédie musicale et dramatique Torchaka. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. 18h. Du mardi 21 au samedi 25 février (sauf le 23). Ecriture et mise en scène de Ahmed Rezague. Une grande histoire d'amour entre un couple d'allumettes dans une grande ville, dans une société très conservatrice.
Contact : 0552 081 316

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

VOICI L'HOMME LE PLUS DIPLÔMÉ AU MONDE



ON S'ATTENDRAIT à rencontrer un monsieur sérieux, docte, voire pontifiant. Au contraire, l'homme le plus diplômé au monde est un truculent Italien, né à Rome il y 70 ans. "Grâce aux livres, je me sens plus libre. D'ailleurs, les deux mots ont la même étymologie", confie Luciano Baietti à l'AFP.

Dans le bureau de sa maison au décor un peu kitsch de Velletri, petite localité au sud de Rome, il les a accrochés au mur autour d'une reproduction d'un portrait de l'écrivain Louis-François Bertin, peint par Ingres en 1832.

"C'était un homme de culture et de savoir", explique cet ancien principal de collège à la retraite, qui avait fait son entrée au livre Guinness des records en 2002 grâce à sa huitième "laurea", l'équivalent italien d'une licence ou d'une maîtrise, selon les cas, obtenue en "sciences de la motricité" à l'université La Sapienza de Rome.

A l'époque, son CV alignait déjà des titres en sociologie, lettres, droit, sciences politiques et philosophie. Depuis, il en a ajouté sept autres, dont un en sciences stratégiques à Turin, un autre en criminologie à Rome et le petit dernier, obtenu le 1er février, en sciences touristiques à Naples.

"A chaque fois, c'est un nouveau défi que je me lance à moi-même. Je veux savoir jusqu'où mon corps et mon cerveau sont capables d'aller", explique ce bon vivant, volubile et gouailleur, qui a aussi été professeur de sport. C'est d'ailleurs par le biais de son diplôme d'éducation physique qu'il avait mis le pied dans le monde universitaire, en 1972, pour ne plus en sortir.

"A côté des épreuves sportives, nous suivions des cours théoriques qui me plaisaient et qui ont fait naître en moi le goût pour les études", se souvient le septuagénaire, marié et père d'un fils de 22 ans.



Nouveau défi

"De la pédagogie, je suis naturellement passé à la sociologie, aux lettres et à la psychologie puis au domaine juridique, avant de m'orienter vers des disciplines plus +professionnelles+ comme les sciences de l'investigation ou les sciences stratégiques", ajoute-t-il. Le diplôme en sciences stratégiques est d'ailleurs celui qui lui a donné le plus de fil à retordre : "Il était organisé conjointement par le ministère de la Défense et l'université de Turin, abordait des sujets sensibles liés à la sécurité nationale et il fallait se rendre aux examens en uniforme".

Il garde aussi un souvenir particulier de sa spécialisation en criminologie, pendant laquelle il avait dû interroger des détenus en prison. "En les écoutant, je me surprenais parfois à être convaincu par leurs arguments, à m'interroger sur ce qui était juste ou pas, avant de réaliser que je faisais fausse route".

Pour son 15e diplôme, Luciano Baietti s'était lancé un défi supplémentaire: suivre les cours en ligne, auprès de l'université télématique Pegaso de Naples.

"Outre le fait qu'internet ne soit pas une chose évidente pour quelqu'un de ma génération, ma motivation était de démontrer qu'une formation à distance n'a rien à envier aux méthodes traditionnelles d'enseignement, contrairement à un préjugé tenace", explique-t-il.

Et il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'il prépare déjà un 16ème diplôme, cette fois en sciences de l'alimentation. Comme pour les précédents, il travaillera dans le silence de son bureau, entre trois heures et cinq heures du matin. "Un moment que je mets à profit pour étudier parce ce qu'à cette heure-là, le cerveau est plus disponible pour assimiler des connaissances et aussi parce que cela me permet de garder une vie de famille normale", explique ce petit dormeur, qui trouve aussi le temps d'être bénévole à la Croix-Rouge.



L'EXORCISME D'UN ADO QUI A INSPIRÉ LE CULTISSIME FILM D'HORREUR



CE NE SONT que quelques passages terrifiants de l'exorcisme subi par un enfant de 13 ans dans le Maryland en 1949. Cette histoire a inspiré le livre "The Exorcist" de William Peter Blatty (décédé en janvier 2017), et plus tard le cultissime film d'horreur "L'Exorciste". Steven LaChance, expert en phénomènes paranormaux, s'est servi du journal de bord d'un prêtre pour écrire un nouveau livre.

L'histoire commence par le son calme de l'eau derrière un mur et un grattage suspect sous le plancher. Ensuite, un crucifix se déplace dans la chambre d'un adolescent de 13 ans. Les bouteilles contenant de l'eau bénite commencent à exploser et il y a des éclats de verre un peu partout dans la pièce.

Ce ne sont que quelques passages terrifiants de l'exorcisme subi par un enfant de 13 ans dans le Maryland en 1949. Cette histoire a inspiré le livre "The Exorcist" de William Peter Blatty (décédé en janvier 2017), et plus tard le cul

tissime film d'horreur "L'Exorciste". L'actrice Linda Blair se dit être toujours ensorcelée par ce rôle.Journal de bord

Selon le NY Post, neuf prêtres ont été mis à l'épreuve durant cet exorcisme.

Lors de cette expérience troublante, l'un d'entre eux a tenu un journal de bord où tous les détails ont été décrits avec précision. Et Steven LaChance, expert en phénomènes paranormaux, s'en est servi pour écrire un nouveau livre.

Le comportement de l'adolescent, connu sous le nom de Roland Doe, est devenu suspect après avoir joué avec la planche d'ouija de sa tante.

Des bruits les plus effrayants les uns que les autres résonnaient en continu. Ils semblaient venir de nulle part. Inquiets, ses parents l'ont envoyé chez des prêtres locaux pour l'examiner. Le lit de leur enfant s'élevait alors que l'enfant dormait à poings fermés. Plus tard, il leur a aussi montré des griffes sur son corps. Des coupures aussi vives que douloureuses.

Le saviez-vous

LA NOMOPHOBIE EST LA PEUR DE NE PAS AVOIR SON TÉLÉPHONE PORTABLE AVEC SOI !



Vous connaissez surement ce sentiment quand vous mettez la main dans vos poches et que vous ne trouvez pas votre cellulaire, vous paniquez et vous commencez à le chercher frénétiquement pour après réaliser que vous l'avez juste laissé à la maison, c'est la nomophobie.

Le nom de cette phobie provient de l'abréviation de « no mobile phobia« . Une étude commandée par YouGov a révélé que 53% des utilisateurs de téléphones portables en Grande-Bretagne ont tendance à être anxieux en cas de perte, de batterie faible ou d'insuffisance de crédit.

"Salut Telenet, pour le job à 12.000€, les chèques-repas sont-ils compris?"

SUR LES RÉSEAUX sociaux, les internautes ont tourné à la dérision le départ de Siegfried Bracke de Telenet, qui agite le monde politique belge depuis hier.

Siegfried Bracke, président de la Chambre et chef de groupe N-VA au conseil communal de Gand, a annoncé mardi qu'il quittait son poste de membre du conseil consultatif de Telenet. "Communication de service. Je quitte le conseil consultatif de Telenet", écrit-il sur Twitter, laissant paraitre entre les lignes que, "lui", n'y était par appât du gain.



Mais en plein scandale Publifin et Publipart, sa double-casquette dérangeait, car il touchait près de 12.000 euros brut par an. Un salaire jugé excessif pour l'implication que demandait le poste.

Sur les réseaux sociaux, ils ont été nombreux à solliciter l'entreprise de télécommunication, histoire de postuler pour le travail devenu vacant.

"Salut Telenet, j'ai lu qu'un job à 12.000 euros par an pour ne rien faire s'était libéré. Est-ce que les chèques-repas sont compris?", écrit un internaute. "Je peux le faire pour 11.500 euros!", écrit un autre.

NINTENDO SWITCH

Son tarif expliqué par la technologie des Joy-Con

Annoncée à 330 € en France avant de voir son tarif revu à la baisse par de nombreux revendeurs souhaitant tirer leur épingle du jeu, la prochaine Nintendo Switch a déjà fait couler beaucoup d'encre au sujet de son tarif de lancement. Trop chère pour certains, limitée dans son bundle de lancement pour d'autres (rappelons qu'aucun Bundle console + jeu ne sera officiellement disponible), la machine hybride de Nintendo tente de clarifier son positionnement tarifaire en mettant l'accent sur la technologie embarquée dans ses deux manettes détachables, les fameux Joy-Con.

Plus chère qu'une PS4 ou qu'une Xbox One (même si ces dernières affichaient des tarifs supérieurs lors de leurs sorties), techniquement moins puissante sur le papier, disposant d'un catalogue de sortie limité, la Switch semble se lancer avec un net désavantage dans l'esprit d'une partie des joueurs. On le sait, Nintendo souhaite miser une bonne partie de la réussite de la console sur sa capacité à proposer plusieurs expériences de jeu autour d'un concept hybride. La chose passe dans un premier temps par l'écran portable de la machine, par son hardware inclus dans la tablette, mais aussi par la technologie embarquée dans ses deux manettes amovibles, les Joy-Con.



Affiché au tarif de 79,99 €, l'accessoire représente une partie conséquente du prix final de la Switch, une somme que Nintendo justifie par la qualité des expériences de jeu autorisées par cette technologie.

Le Manager en Chef de la division Entertainement et Developpement Yoshiaki Koizum explique le positionnement de la firme à ce sujet.

> *Quand nous parlons des Joy-Con, il est important de concevoir qu'il s'agit d'un hardware très petit et léger disposant de nombreux composants techniques. La plupart sont très important pour parvenir à expérimenter les différents styles de jeu que nous souhaitons mettre en avant sur la console, et ceci afin de toucher un public plus large.*



> *Je pense qu'après les avoir testé (les Joy-Con), les gens comprendront la valeur de ce qui se trouve l'intérieur.*
>
> *Pour tous ceux qui jugent la console sur son tarif, je souhaite vraiment qu'ils puissent avoir l'opportunité de tester la machine afin de commencer à réfléchir à propos de la valeur de ces différentes expériences de jeu au lieu de ne penser qu'à d'autres facteurs comme sa puissance technique.*

Avec 1-2 Switch en fer de lance, le renouveau du motion-gaming made in Nintendo semble donc n'être qu'une première étape. Soucieux de rassurer au sujet du maigre calendrier de sorties de la console, l'homme ajoute que la stratégie de Nintendo ne vise pas que l'année 2017, mais aussi les années à venir avec une multiplication des projets exploitant les fonctionnalités techniques de ces nouvelles manettes :

Rappelons que la technologie embarquée dans les Joy-Con leur permet de fonctionner de manière autonome, de disposer d'un accéléromètre, de vibrations HD avancées, d'un gyroscope, et de capteurs de mouvements.

Le Joy-Con droit incorpore aussi un capteur NFC qui permet d'interagir avec les amiibo ainsi qu'une caméra infrarouge à détecteur de mouvements pouvant détecter la distance, la forme et le mouvement des objets à proximité dans les jeux conçus pour utiliser cette technologie.

De notre côté, la rédaction reste maintenant curieuse de voir comment Nintendo et les éditeurs tiers parviendront à exploiter ces différentes fonctionnalités de manière intelligente et renouvellée.

APPLE : L'IPHONE 8 AURA-T-IL UN CHARGEUR SANS FIL ?



APPLE adoptera-t-il un standard afin de proposer un chargeur sans fil aux clients de l'iPhone ? La firme ne dit rien, mais elle vient de rejoindre le Wireless Power Consortium, un groupe d'industriels réunis derrière le standard Qi.

Du chargement sans fil sur l'iPhone ? La rumeur n'est pas nouvelle. Elle est de nouveau à l'ordre du jour alors que se profilent les 10 ans du smartphone d'Apple et le lancement possible d'un nouveau modèle très haut de gamme en septembre.

Mais cette fois, le fabricant donne un peu de corps - tout en s'en défendant - à la rumeur. Le géant américain vient en effet d'officialiser son arrivée au sein du Wireless Power Consortium. Composé d'industriels, ce consortium soutient un standard en matière de transmission d'énergie sans fil.

Les grands fabricants derrière Qi

Il s'agit plus précisément du standard Qi. Apple rejoint 123 autres constructeurs, parmi lesquels Samsung, LG et HTC. Cette adhésion est-elle le signe de l'arrivée imminente du chargement sans fil sur iPhone ? Ne comptez pas sur Apple pour en dire quoi que ce soit. "Apple rejoint le Wireless Power Consortium pour participer et contribuer à l'élaboration ouverte et collaborative des futures normes de recharge sans fil" déclare sobrement un porte-parole. Du côté du consortium, on ne peut que se réjouir de ce soutien de poids au standard Qi.

"Comme nous l'avons vu au cours de l'année écoulée, Qi est devenue la norme de facto pour l'énergie sans fil, et cette année, nous nous attendons à une dynamique accrue de l'ensemble de l'écosystème" réagit-il dans un communiqué.

Le Wireless Power Consortium précise par ailleurs que les fabricants détenant la plus grande part de marché dans le secteur des téléphones mobiles sont désormais membres de l'organisation.

PROCESSEUR RYZEN, LES VERSIONS X PROPOSERONT LA TECHNOLOGIE XFR ?

LA FUTURE GAMME de processeur Ryzen d'AMD a fait beaucoup parler d'elle depuis une dizaine de jours. L'annonce des appellations des différentes puces évoque l'apparition pour certaines références d'un X. Que signifie cette lettre ?

Ryzen, une gamme de processeur R3, R5 et R7

Nous avons vu à plusieurs reprises qu'AMD compte proposer une vaste famille de processeur pour s'attaquer à tous les segments du marché. Certains disposent d'une appellation utilisant la lettre « X » comme terminaison. Par exemple la gamme des R7 va normalement proposer un R7 1700X et un R7 1700. Dans les deux cas, nous sommes en présence d'une puce équipée de 8 cœurs physiques et 16 cœurs logiques.Nous avons également vu qu'AMD compte généraliser la présence d'un coefficient multiplicateur débloqué. Cette caractéristique n'explique donc pas l'utilisation ou non d'un X. Il est possible que le niveau de fréquence soit l'élément déterminant mais cela semble risquer surtout face aux premiers tarifs annoncés de 381,72 $ pour le premier contre 316,59 $ pour le second. La différence de prix est trop conséquente.

Ryzen version X, la technologie XFR débarque

La question suscite de la curiosité et selon une discussion sur Reddit la réponse serait désormais connue. La présence du « X » permettrait de savoir si la technologie XFR est présente ou non. L'XFR, contraction de Extended Frequency Range fait partie d'un ensemble plus vaste de nouveauté qu'AMD a présenté sous le nom de SenseMI.

L'Extended Frequency Range est de son côté axé la fréquence. Le processus serait capable de déterminer le niveau de performance du système de refroidissement et d'ajuster en conséquence la fréquence maximale de la puce. Il s'agit d'un overclocking automatique afin de dépasser les valeurs « constructeurs » du mode boost.

Cette explication a du sens aux regards des enveloppes thermiques des versions X et non X. Pour le R7 1700X, elle est de 95 Watts contre 65 Watts pour le R7 1700. Ce dernier processeur sera commercialisé pour ne pas dépasser les 65 Watts donc une fonction d'overclocking automatique est difficilement concevable. Dans le cas du R7 1700X, un TDP de 95 Watts laisse d'avantage de possibilité en overclocking.



Le niveau des mers augmenterait de 2,3 mètres par degré de réchauffement

Le niveau des mers pourrait enregistrer une augmentation de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures mondiales liées au réchauffement climatique.

Le niveau des mers pourrait augmenter de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures et il restera élevé pour les prochains siècles à venir, d'après une nouvelle étude menée par l'un des principaux instituts de recherche climatique au monde, et publiée lundi.

Anders Levermann a déclaré que son étude pour le Postdam Institute for Climate Impact Research était la première à étudier les preuves provenant de l'histoire climatique et de les combiner à des simulations informatiques des facteurs contribuant aux augmentations du niveau de la mer à long terme : l'expansion thermique des océans, la fonte des glaciers montagneux et la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique.

Les scientifiques ont déclaré que le réchauffement climatique était responsable de la fonte de la glace. Un groupe de scientifiques des Nations Unies, le Groupe International d'experts des Nations Unies sur l'Evolution du Climat (GIEC), a déclaré que les gaz à effet de serre provenant de la combustion de carburants fossiles faisaient augmenter les températures.

Un petit nombre de scientifiques remet en cause l'influence humaine sur le réchauffement climatique, prétextant que les fluctuations climatiques naturelles en sont responsables.

Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront

« Nous pensons que notre estimation est solide du fait de la combinaison de la physique et des données que nous avons utilisées » a déclaré Anders Levermann. « Nous pensons avoir fixé une référence quant au degré d'augmentation du niveau des mers associé à l'augmentation des températures ».



Le niveau des mers a augmenté de 17 centimètres au siècle dernier et le taux est passé à plus de 3 mm par an, d'après le GIEC. Un tiers de l'augmentation actuelle provient de l'Antarctique et du Groenland. Près de 200 gouvernements ont accepté de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport au niveau préindustriel et prévoient de se mettre d'accord, d'ici 2015, sur un nouvel accord mondial de lutte contre le changement climatique.

Les températures à la surface moyennes mondiales ont augmenté de 0,8°C depuis la Révolution Industrielle et le GIEC a déclaré que les températures étaient susceptibles d'augmenter de 0,4°C à 1°C à partir de 2016-2035 par rapport à 1995-2005.

« Dans le passé, il y a eu une certaine incertitude et on ne savait pas dire de combien » explique Anders Levermann. « Nous disons aujourd'hui, qu'en prenant tout ce que nous avons, que nous avons une estimation solide de 2,3 mètres d'augmentation du niveau des mers par degré de réchauffement ».

Certaines études scientifiques ont prévu une augmentation du niveau des mers allant jusqu'à 2 mètres d'ici 2100, un chiffre qui inonderait de grandes portion de terres depuis le Bangladesh jusqu'à la Floride.

David Vaughan, directeur du projet Ice2sea visant à réduire les incertitudes concernant l'impact de la fonte de la glace sur le niveau des océans, a déclaré que le niveau des mers augmenterait de 16,5 à 69 centimètres dans le cadre d'un scénario de réchauffement climatique modéré au cours du siècle.

David Vaughan a déclaré que l'impact le plus important qu'aura l'augmentation du niveau des mers serait que les tempêtes seront plus destructrices dans un futur proche.

« Il ne s'agit pas de chasser les gens des plages ou de changer la forme des côtes » a-t-il déclaré. « Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront. Cela augmentera même avec des niveaux faibles d'augmentation des mers dans les décennies à venir ».

Les sceptiques climatiques cependant disent que les preuves sont peu convaincantes. Les mesures du changement des températures sont peu fiables, contradictoires et ne sont pas soutenues par des données historiques solides, d'après eux.

Ils remettent en question la précision des prévisions climatiques informatiques et pointent les changements cycliques et historiques des températures mondiales comme étant une preuve que les changements des températures mondiales sont naturels.

D'autres disent que les preuves montrent que les températures ont arrêté d'augmenter et que le soleil joue un rôle plus important que les activités humaines.

« L'augmentation continue du niveau des mers est quelque chose que nous ne pouvons pas éviter à moins que les températures mondiales ne redescendent » a déclaré Anders Levermann. « Nos résultats indiquent que l'adaptation majeure de nos côtes sera nécessaire. Il est probable que certaines régions peuplées actuellement ne pourront pas être protégées à long terme ».

un créneau de croissance bleue pour la Méditerranée

UNE étude de la Commission Européenne démontre que la mise en place de zones maritimes, et notamment de zones économiques exclusives (ZEE), en Méditerranée favoriserait la croissance bleue dans l'Union européenne et contribuerait à d'autres objectifs, plus vastes, en matière de développement durable.

Une toute nouvelle étude de la Commission Européenne démontre que la mise en place de zones maritimes, et notamment de zones économiques exclusives (ZEE), en Méditerranée favoriserait la croissance bleue dans l'Union européenne et contribuerait à d'autres objectifs, plus vastes, en matière de développement durable.

En effet, selon cette étude, les zones économiques exclusives pourraient ouvrir la voie à une politique d'aménagement du territoire plus efficace, susceptible, à son tour, d'attirer des investissements et d'autres activités économiques, peut-on lire dans un communiqué de presse.

«La Méditerranée recèle d'énormes possibilités inexploitées, dont il serait possible de tirer parti grâce à la création de zones économiques exclusives (ZEE). La déclaration et la mise en place de zones maritimes demeurent une compétence souveraine de chaque État côtier. Au niveau de l'Union européenne, nous avons la responsabilité conjointe de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour permettre à l'économie bleue de s'épanouir. Les États riverains de la Méditerranée pourraient convenir des limites de leurs zones maritimes sur la base de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM)», déclare à cet effet Mme Maria Damanaki, membre de la Commission chargé des affaires maritimes et de la pêche.

un créneau de croissance bleue pour la Méditerranée

En gros, l'étude :

- examine les coûts et avantages de l'établissement de zones maritimes en Méditerranée et contient une analyse des incidences qu'aurait la mise en place de zones économiques exclusives sur différentes activités liées à la mer.
- Elle se concentre sur les possibilités que pourraient apporter les ZEE et autres zones similaires en termes de coûts et avantages économiques, ainsi que de développement durable et de gouvernance de l'espace maritime;
- elle souligne également que ces zones



sont à considérer dans le cadre du programme de la Commission européenne en faveur de la croissance bleue

il est à noter que la stratégie de croissance bleue de l'Union européenne vise à créer une croissance économique et des emplois durables dans les secteurs de l'économie marine et maritime, afin de contribuer à la reprise économique en Europe. L'étude met en lumière les cinq domaines qui possèdent le plus fort potentiel de croissance: l'énergie bleue, l'aquaculture, le tourisme maritime, côtier et de croisière, les ressources minérales marines et la biotechnologie bleue.

75 % des riverains des éoliennes ne sont pas gênés par leur bruit

Alors que les députés se penchent cette semaine sur un amendement proposant de multiplier par deux la distance minimale entre éoliennes et premières habitations, un sondage exclusif CSA démontre l'inadéquation d'une telle mesure avec l'opinion publique. Selon les riverains eux-mêmes, interrogés, la réglementation actuelle garantit d'ores et déjà l'acceptation des éoliennes par les habitants et leur intégration dans le paysage. France Énergie Éolienne appelle les députés à entendre l'avis des sondés et à maintenir la distance minimale actuelle de 500 mètres. En jeu : la capacité de la France à atteindre ses objectifs en termes d'énergies renouvelables.

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte souhaite porter "la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de cette consommation en 2030, cet objectif est décliné en 40 % de la production d'électricité, 38 % de la consommation finale de chaleur, 15 % de la consommation finale de carburants et 10 % de la consommation de gaz". Ce qui signifie, qu'à l'horizon 2030, 40 % de notre électricité devra être produite à partir d'énergies renouvelables.
Or, selon ERDF, en 2014, les énergies renouvelables représentaient 19,5 % de la consommation électrique française. La marge de progression est donc encore importante avant d'atteindre l'objectif du projet de loi.
Malheureusement, les sénateurs, qui ont déposé 1 000 amendements au projet de loi, ont aussi proposé de multiplier par deux la distance minimale entre une éolienne et une habitation, en la portant à 1 kilomètre : "La délivrance de l'autorisation d'exploiter est subordonnée à l'éloignement des installations d'une distance de 1 000 mètres par rapport aux constructions à usage d'habitation, aux immeubles habités et aux zones destinées à l'habitation définies dans les documents d'urbanisme en vigueur à la date de publication de la même loi." (article Article 38 bis BA).
Selon France Energie Eolienne (FEE)[1], cette mesure "marquerait un véritable coup d'arrêt à la transition énergétique, ainsi que le démontre la carte de France avant / après" publiée par la même association : à 1 kilomètre de distance des habitations, les zones propices à l'installation d'éoliennes (selon les SRE, schémas régionaux éoliens) se réduisent à peau de chagrin.
Les députés rétablissent la distance minimale de 500 mètres entre éoliennes et habitations
Finalement, les députés se sont prononcés le 15 avril au soir en faveur du maintien de la distance minimale réglementaire actuelle entre éoliennes et habitations à 500 mètres.
Les députés ont demandé que la distance entre éoliennes et habitations soit fixée au cas par cas par arrêté préfectoral pour chacun des parcs. Or, les professionnels de l'éolien soulignent que les préfets étudiaient déjà au cas par cas l'implantation des éoliennes par rapport aux habitations.

Trois quart des riverains d'éoliennes ne les entendent pas !

Le sondage[3] publié, mené par CSA auprès de Français habitant à proximité de parcs éoliens, casse les idées reçues sur l'acceptation des éoliennes par les riverains. Ils sont 70% à en avoir une image positive et autant à les considérer bien implantées dans le paysage. Plus de trois quart d'entre eux affirment même ne jamais les entendre ! Pour FEE, "ces taux sont révélateurs de la désinformation dont sont victimes les élus." Frédéric Lanoë, président de France Énergie Éolienne explique : "Le Sénat propose une mesure censée protéger les Français habitant à proximité de parcs éoliens ; or eux-mêmes nous affirment que la distance réglementaire actuelle de 500 mètres leur garantit un cadre de vie inchangé".
France Énergie Éolienne rappelle que la proposition du Sénat d'imposer une distance de 1 kilomètre entre éoliennes et premières habitations a été réalisée sans aucune étude préalable, ni scientifique ni de terrain. Si elle était adoptée, elle rendrait quasiment impossible tout nouveau projet de parc éolien : 85% du territoire se verrait « interdit » d'éolien. Un comble pour une loi qui promet le développement des énergies renouvelables en France !

Des bénéfices écologiques bien perçus par les riverains

L'acceptation par les riverains des parcs éoliens résulte, selon France Énergie Éolienne, de l'attention particulière que portent les professionnels au positionnement des éoliennes, dont l'implantation fait l'objet d'une concertation avec les conseils municipaux et le préfet, à qui la décision finale revient. Les SRE (schémas régionaux éoliens) fixent dans chaque région les zones propices à l'installation d'éoliennes en fonction de critères multiples. Ainsi selon le sondage CSA, 81% des riverains déclarent s'être senti soit confiant, serein, indifférent ou enthousiaste à l'idée de la construction du parc.
Les riverains affirment ainsi non seulement accepter les parcs éoliens, mais aussi apprécier l'engagement de leur commune en faveur de la préservation de l'environnement. "Les éoliennes sont aujourd'hui intégrées par les habitants dans leur vie quotidienne.
Ils sont une très large majorité à en avoir une image positive ou neutre. J'ai toute confiance dans nos investissements en recherche et développement et notre travail d'information pour convaincre rapidement les 7% de la population locale qui expriment encore des réticences. Les députés doivent à présent entendre le message des Français et intégrer l'acceptation exprimée par les riverains dans le projet de loi pour la Transition énergétique, pour construire un modèle énergétique français crédible et durable," conclut Frédéric Lanoë.

RECORD DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES DANS LE MONDE EN 2015

Les déchets électriques et électroniques ont pesé l'année dernière le chiffre record de 41,8 millions de tonnes selon un rapport de l'Université des Nations unies publié ce dimanche. C'est un record. Le poids des déchets électriques et électroniques, ou "e-déchets", dans le monde en 2015 est de 41,8 millions de tonnes, contre 39,8 millions en 2013, selon un rapport de l'Université des Nations unies (UNU) publié ce dimanche.
Près de 60% de ces produits étaient des équipements de cuisine, de salle de bain ou de buanderie, précise l'UNU dans cette étude. Quelque 7% étaient des téléphones portables, des calculatrices, des ordinateurs portables ou encore des imprimantes.

La France 8e plus gros producteur

Selon l'étude, la Norvège est le pays qui produit la plus grande quantité de e-déchets par habitant, avec 28,4 kg, devant la Suisse (26,3 kg) et l'Islande (26,1 kg). La France arrive en 8e position, avec 22,2 kg par habitant. La région qui en génère le moins est l'Afrique, avec un rejet estimé à 1,7 kg par habitant. Au total, le continent a produit 1,9 millions de tonnes de ces déchets.
Mais en termes de volume cette fois-ci, ce sont les Etats-Unis et la Chine qui arrivent en tête, totalisant tous deux 32% de la part mondiale de e-déchets, suivis par le Japon, l'Allemagne et l'Inde.

Une valeur de 48 milliards d'euros

Moins d'un sixième de ces déchets ont été correctement recyclés, souligne aussi l'UNU. Or ils renferment de précieuses ressources comme le fer, le cuivre, ou l'or: ces déchets avaient ainsi pour 2014 une valeur estimée à 48 milliards d'euros.
"Une précieuse 'mine urbaine'" souligne David Malone, sous-secrétaire général des Nations-Unies et recteur de l'UNU, qui évoque "un large réservoir potentiel de matériaux recyclables"
Ces e-déchets contenaient aussi 2,2 millions de tonnes de composants dangereux, comme le mercure, le cadmium ou le chrome, une "'mine toxique' qui doit être gérée avec une attention extrême", avertit David Malone. Le cap des 50 millions de tonnes déchets électriques et électroniques annuels devrait être atteint en 2018.

L'histoire pastorale du Groenland redécouverte

AYANT ANALYSÉ les sédiments du lac Igaliku, au sud-ouest du Groenland, des chercheurs ont pu mettre en évidence l'existence de deux périodes d'élevage intensif d'herbivores dans cette région : la civilisation Viking au Moyen-Âge et à partir des années 1920, lorsque les danois ont mis en place un élevage majoritairement constitué d'ovins.
Anticiper les conséquences des activités humaines actuelles sur la qualité des sols nécessite parfois de se tourner vers les périodes du passé au cours desquelles des phénomènes semblables se sont déjà produits. Les archives naturelles, par exemple les sédiments accumulés au cours du temps au fond des lacs, permettent d'obtenir des informations sur ces périodes anciennes, à condition d'en décrypter le contenu (pollens, spores, minéraux, molécules, etc.).
Le sud du Groenland a une histoire singulière qui en fait une zone d'étude idéale pour estimer les conséquences des activités agropastorales anciennes. Cette région est en effet restée vierge de toutes ces pratiques jusqu'à l'an mil, puis elle a été le théâtre de deux périodes majeures d'anthropisation : la période Viking (de 986 jusqu'au milieu du XVe siècle) puis la période contemporaine (à partir des années 1920).
Désireux d'étudier l'évolution au cours du temps des activités agropastorales autour du lac Igaliku situé au sud du Groenland, des chercheurs du laboratoire Chrono-environnement (Université de Franche-Comté, CNRS) et de l'Institut des sciences de la Terre d'Orléans (Isto, Université d'Orléans, CNRS, BRGM) ont analysé les teneurs en acides biliaires le long d'une carotte sédimentaire couvrant les deux derniers millénaires. Les acides biliaires sont des molécules produites dans les intestins de l'Homme, mais également d'animaux. Parmi eux, l'acide déoxycholique, produit majoritairement dans les intestins d'herbivores, se trouve en grande quantité dans leurs déjections. De même, les spores de champignons coprophiles colonisent majoritairement les déjections des herbivores. Pour la première fois au monde, les scientifiques ont comparé ces deux marqueurs.

Des activités agropastorales interrompues durant cinq siècles

Dans les sédiments d'Igaliku, seul l'acide déoxycholique a été détecté par les chercheurs. Par ailleurs, la comparaison des évolutions au cours du temps des concentrations en acide déoxycholique et en spores de champignons coprophiles a montré une bonne corrélation. Il semblerait donc que les animaux susceptibles d'avoir été présents autour du lac Igaliku soient essentiellement des herbivores.
Avant l'arrivée des Vikings, les concentrations en acide déoxycholique et en spores de champignons coprophiles dans les sédiments sont stables et relativement faibles, témoignant de la présence d'herbivores sauvages. Ces concentrations augmentent ensuite fortement, traduisant l'introduction puis l'élevage de bétail par les Vikings. Elles diminuent ensuite progressivement de façon synchrone à l'entrée dans la période froide du Petit Âge glaciaire et à l'abandon du Groenland par les Vikings. Les concentrations finissent par se stabiliser à des valeurs deux fois plus basses que celles observées avant la colonisation Viking, ce qui pourrait traduire une réduction de la population d'herbivores sauvages dont l'origine peut être multiple : la péjoration climatique du Petit Âge glaciaire, la chasse ou encore une altération locale de l'écosystème.
Ce n'est que cinq siècles plus tard que les concentrations en acide déoxycholique et en spores de champignons coprophiles augmentent à nouveau, ce qui correspond à la mise en place d'un élevage d'ovins autour du lac d'Igaliku, toujours présent actuellement.
Ce travail publié dans la revue en ligne Organic Geochemistry a été réalisé dans le cadre du projet Green Greenland soutenu par l'Agence nationale de la recherche (Changements environnementaux, planétaires et sociétés) et au sein duquel des paléoclimatologues, des sédimentologues, des paléoécologues, des archéologues et des géochimistes organiciens étudient la réponse globale des écosystèmes sud-groenlandais aux activités agropastorales passées et actuelles.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

MASQUE VISAGE PEAU GRASSE:



Préparation:

Mélangez le jus de citron vert et la moitié de tomate dans un mixeur.
Mélanger jusqu'à former une pâte fine (environ 15 à 20 secondes).

Application:

Vous pouvez utiliser ce masque tous les jours. Cependant, son acidité élevée peut irriter la peau. Si cela se produit, retirer le masque et espacer les applications.
* Enroulez une serviette autour de vos épaules pour éviter de tacher vos vêtements.
* Avec un pinceau propre ou le bout des doigts, appliquez une fine couche du mélange sur la peau.
* Laissez agir le mélange pendant 15 minutes.
* Rincez à l'eau froide.
* Appliquez votre crème hydratante habituelle.

Les Secrets de la Nature:

L'acide citrique qui est dans le citron aide à neutraliser la production de sébum et à resserrer les pores. Il conserve également le niveau de pH de votre peau.
La tomate aider à protéger contre les coups de soleil et lutter contre le vieillissement cutané causé par l'exposition au soleil.

Maux de gorge



Les maux de gorge entraînent une douleur au niveau de la cavité buccale,ce que se traduit par une rougeur de la gorge associée à une difficulté à déglutir.

Les causes d'un mal de gorge sont multiples. ça peut être provoqué par :

* Une angine virale ou bactérienne accompagnée par la présence de ganglions au niveau du cou.
*La rhinopharyngite (affection ORL due au virus).
*L'allergie (les pollens ou encore les poiles des animaux).
*La laryngite : une inflammation aiguë du larynx provoquée par une infection bactérienne ou virale, ou une allergie. Elle provoque une gêne respiratoire,toux violente et mal à la gorge.

***Autres:** le tabac, les polluants domestiques, le stress, un air trop sec, une climatisation mal entretenue ou trop forte, un cancer de la gorge...

Quels sont les différents types d'acné?



L'acné est une maladie de la peau qui se manifeste par l'apparition de points noirs et de boutons inflammatoires.
Il existe différents type d'acné pour lesquels le traitement envisagé doit être adaptés à chaque type :
*Acné rétentionnelle: la présence de points noirs et de microkystes (boutons blancs ou « papules »).
*Acné inflammatoire: la présence boutons rouges, et inflammatoires, principalement sur le visage.

Conseils pratiques :

- Laver chaque son visage avec un savon doux et de l'eau tiède.
- Privilégier les produits cosmétiques non gras.
- Éviter de gratter les boutons car cela maintient l'inflammation et retarde la cicatrisation.
- Se protéger du soleil en utilisant des écrans totales de bonne qualité, car la peau infectée est plus sensible aux rayons UVA/UVB spécifiquement au cours d'un traitement local.

Faire partir un pli d'une nappe

Quand on reçoit et qu'on met une jolie nappe sur la table, cette dernière a les plis assez visibles.
Pour les sortir, il suffit de mettre la nappe sur la table une bonne heure avant le couvert et d'humidifier les plis qui, en séchant, disparaitront. Lisser avec les mains de temps en temps.

Nettoyer ses vitres sans traces

Quand on veut avoir des vitres très propres et sans traces, il faut mélanger deux grosses cuillères de paillettes de savon de Marseille à un verre d'eau bouillante. Rajouter trois grosses cuillères de blanc de Meudon et mettre le mélange sur les vitres, frotter puis lustrer avec une peau de chamois.

Soulager un nez irrité

Quand on est enrhumé, on se mouche et à force de se moucher, on a le nez irrité mais on peut adoucir cette irritation bien vite. Il faut mettre de la crème après solaire pendant la journée autour du nez et de la crème apaisante pour bébé pendant la nuit.

Avoir une bonne lotion antirides

Pour avoir une bonne lotion antirides naturelle, il faut faire macérer des pelures de coing dans de l'eau de vie pendant deux semaines.
On pourra filtrer et se servir de la lotion ensuite car le coing aide à hydrater l'épiderme. Rajouter de l'eau pour s'en servir et éviter le contour des yeux.

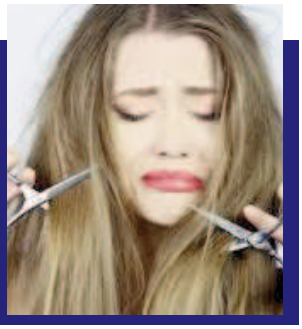
CONSEILS CONCERNANT L'ALIMENTATION DE BÉBÉ PAR BIBERON :

Une alimentation au biberon permet au bébé de grandir et se développer harmonieusement.

**** Quels laits pour le bébé ?***
Les laits infantiles enrichis en vitamines, fer et calcium répondent parfaitement aux besoins nutritionnels du bébé et se rapprochent du lait maternel.
Cependant,la Vitamine D est aussitôt nécessaire pour le bébé et doit être donc administrer selon la prescription du médecin.
* Il faut demander l'avis de pédiatre pour le choix des laits destinés aux bébés présentant des problèmes de digestion ou d'allergies.



Vous avez les cheveux cassants et fourchus :



Il faut les nourrir de l'intérieur.
La bonne idée : Mélangez 5 cuillères à soupe de miel liquide - apprécié pour donner de la force et de l'énergie - avec 5 cuillères à soupe d'huile d'olive.
Travaillez bien votre préparation et appliquez-la sur l'ensemble de votre chevelure.
Laissez poser 30 minutes, et lavez-vous ensuite les cheveux avec un shampooing classique.

POULET RÔTI À LA SAUCE SOJA



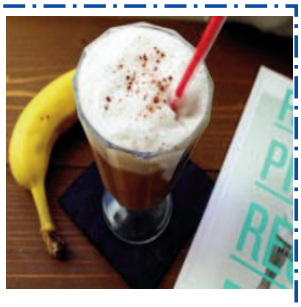
Ingrédients:

- 5 cuisses de poulet ou 1 poulet entier
- un petit filet d'huile
- 1 cuil à c de gingembre moulu
- 1/2 verre de sauce soja
- 2 cuil à s de moutarde
- 3 cuil a soupe de ketchup
- du sel, du poivre
- 2 grosses gousses d'ail
- 2 cuil à soupe de miel.

Préparation:

Préparer la marinade avec tous les ingrédients et badigeonner le poulet, réserver au réfrigérateur une heure environ .
Mettre le poulet dans un plat avec la marinade et cuire au four 200° 1 heure environ..
Le poulet est caramélisé et délicieusement parfumé.

La mousse chaude au chocolat



Ingrédients

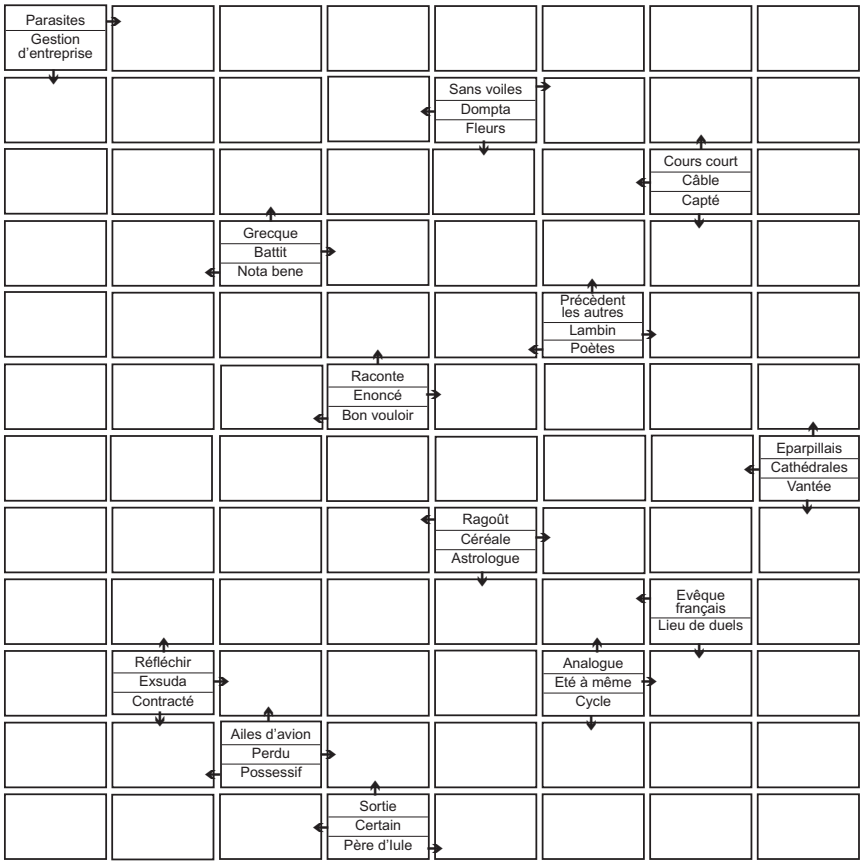
Pour 6 personnes

250 grammes Chocoloat Noir
150 grammes Beurre
40 grammes Farine
4 Oeufs
200 grammes Sucre Semoule
2 Sachets Sucre vanille

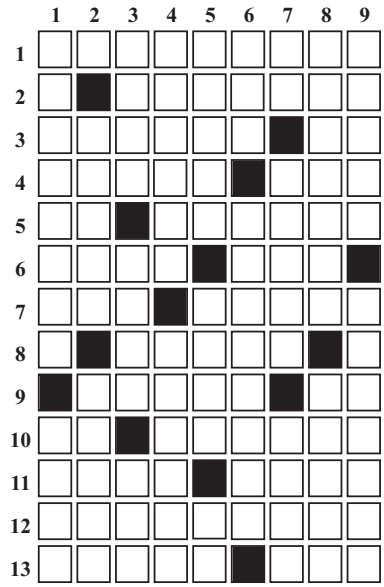
Préparation

- Cassez le chocolat en morceaux dans une casserole placée au bain marie
- Ajoutez la moitié du beurre et laissez fondre le chocolat doucement.
- Cassez les œufs, et battez-les avec le sucre et le sucre vanille.
- Ajoutez la farine.
- Préchauffez le four thermostat 6; lorsque le chocolat est bien fondu, ajoutez le reste du beurre et mélangez pour obtenir une crème lisse.
- Incorporez celle-ci dans la préparation œufs farine.
- Mélangez bien le tout et versez dans les ramequins.
- Mettez dans le four et faire cuire la mousse pendant 15 mn.

Mots fléchés n° 1788



Mots croisés 9/13 n° 1788



HORIZONTALEMENT
1. Départ – 2. Calmes – 3. Jeux de cartes – Morceau de squelette – 4. Epargne – Oseille – 5. Montré les dents – Brillé – 6. Fleur à épines – Temps de migrations – 7. Ecole de cadres – Effilé – 8. Préparations cosmétiques – 9. Meute – Pulsions – 10. Diapason – D'un certain appendice – 11. Partirai – Souverain hindou – 12. Hantise – 13. Nullité – Ebranla.

VERTICALEMENT
1. Exhumer – Roi des animaux – 2. Il vole – Garniture de poils – 3. Epoux – Assaisonna – Indice de film – 4. L'un des douze – Séculaire – 5. Manquée – Epaula – Petit cube – 6. Partie d'une voile – Professeurs – 7. Tête de classe – Obstinés – Ruminant des bois – 8. Gardien de taule – Noix – 9. Crochets de boucher – Déployant.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1787

HORIZONTALEMENT

– CROUTON
DOIGT – PO
EMOI – MIT
CE – VEINE
OTEES – AS
RAT – TUS –
TIREES – S
IRAN – ECU
CENTS – AR
A – GENERE
GUE – OMIT
EV – ABUSE

VERTICALEMENT

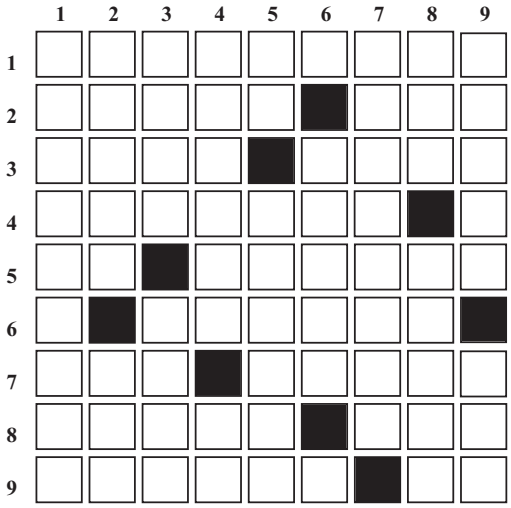
– DECORTICAGE
COMETAIRE – UV
RIO – ETRANGE –
OGIVE – ENTE – A
UT – ESTE – SNOB
T – MI – USE – EMU
OPINAS – CARIS
NOTES – SURETE

SOLUTION N° 1787

HORIZONTALEMENT
IMPORTUNE
TIEDI – NOM
INTENSE – I
NEO – CESSE
ERIGES – ET
RARE – SENT
ALENOIS – E
I – SIROTEE
RE – ADN – OS
EXCLU – IL –
– IO – REFIT
PLUMER – EU
ISSU – ETNA

VERTICALEMENT
ITINERAIRE – PI
MINERAL – EXILS
PETOIRES – COUS
ODE – GENIAL – MU
RINCE – ORDURE –
T – SESSION – ERE
UNES – EST – IF – T
NO – SEN – EOLIEN
EMIETTEES – TUA

Mots croisés 9/9 n° 1788



SOLUTION N° 1787

HORIZONTALEMENT
QUEMANDEE
ULTIME – SU
AME – EVASE
R – TIRADE –
TIEN – DONS
IN – CLARTE
ENFUI – AIR
RE – BAN – ET
SEMA – POLI

VERTICALEMENT
QUARTIERS
ULM – INNEE
ETETE – F – M
MI – INCUBA
AMER – LIA –
NEVADA – NP
D – ADORA – O
ESSENTIEL
EUE – SERTI

HORIZONTALEMENT
1. Despotisme – 2. Roche métamorphique – Sans dessous dessus – 3. Petit père – Eléments de rebut – 4. Calendriers – 5. Apparu – Jour semaine – 6. Envoie par téléimprimeur – 7. Ville du Nigeria – A eux – 8. Protégea – Bouleversé – 9. Rase – Sur un bristol.

VERTICALEMENT
1. Réparation – 2. Icône – Ovation – 3. Champignon – Il recouvre la glace – 4. Appréhension vive – Tableau – 5. Ce n'est pas un sprinter – Pavai – 6. Ornée de fil d'or – 7. L'homme l'est – 8. Voie du peuple – Peau – 9. Ebauche – Cri d'assaut.

soduku 64

Pour jouer au Soduku

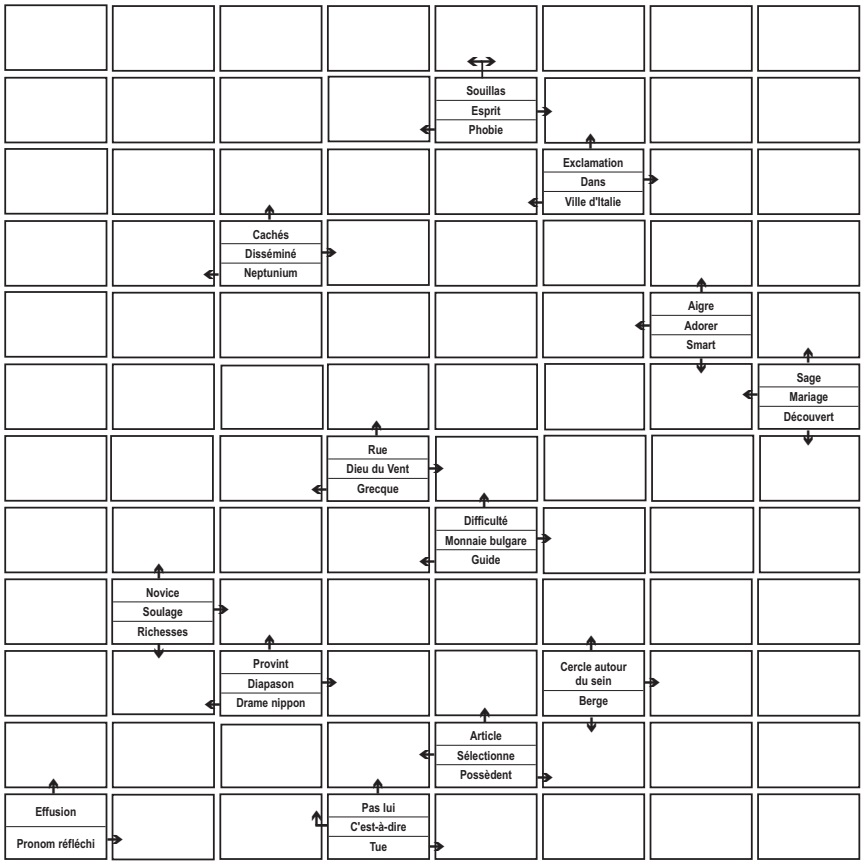
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			7				6	2
8						9		
3		6	9			8		
	9			5	3			
		1	6		2	3		
			8	7			1	
		5			9	7		3
		2						5
4	1				5			6

Solutions

6	9	8	5	3	7	2	4	1
7	5	1	2	6	4	9	8	3
3	2	4	9	1	8	7	6	5
4	1	5	8	9	3	6	2	7
8	3	7	6	2	5	1	9	4
9	6	2	7	4	1	5	3	8
1	8	6	3	7	2	4	5	9
5	7	9	4	8	6	3	1	2
2	4	3	1	5	9	8	7	6

Mots fléchés n° 1439



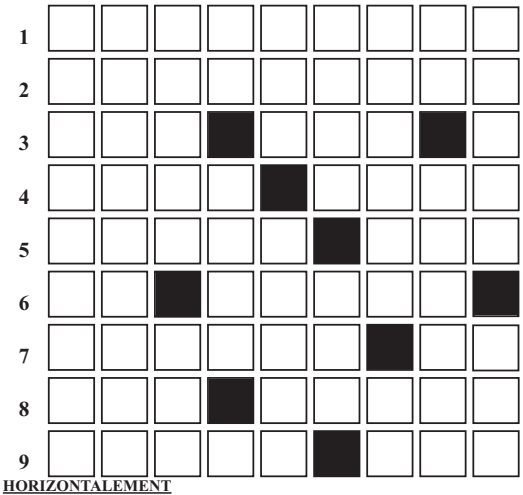
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1438

Horizontalement

- AERIONS RE - EUBEE A - GLAIVE - OUTRAGEANTS IR - SUE - FAN - A
OPTER - EU ATONE - PR NERON - IL APPRETAT - EUT O - RAB - FOI - NU
UPAS - REG GANT - FEE TUER - NEF ETAI - ONAGRE - NEE - EPERVIER
TRISSA - G ETA - FOR - ST - SAURE RESSENT - LORS SUGGERE - ELFE

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1439



HORIZONTALEMENT

1. Faire dégénérer - 2. Qui contient une pluie fine - 3. Table de trictrac - Tangible - 4. Prince de Troie - Vigueur - 5. Chien - De bonne heure - 6. Possessif - Prend l'aspect - 7. Fait correspondre - Erbium - 8. Défalque - Déploya - 9. Tendons - Mois.

VERTICALEMENT

1. Abaissement moral - 2. Vacillante - 3. Plante des lieux humides - Pli à la belote - 4. Titane - Fleuve d'Espagne - 5. Révolutions - Hommes et femmes - 6. Ville d'Espagne - Habille - 7. Rigidité - Privatif - 8. Queue de brebis - Donnera sa voix - 9. Donne - Passe sous la porte.

SOLUTION N° 1438

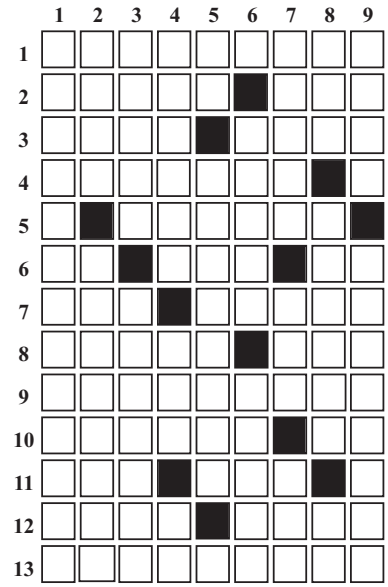
Horizontalement

FRACTURER
LAVE - LAME
AME - SM - OP
NORIA - VIE
CNEMIDE - T
HE - PERCHE
ERIE - OUIR
NARRAI - LA
TI - SITUES

Verticalement

FLANCHENT
RAMONERAI
AVERE - IR -
CE - IMPERS
T - SAIE - AI
ULM - DROIT
RA - VECU - U
EMOI - HILE
REPETERAS

Mots croisés 9/13 n° 1439



HORIZONTALEMENT

1. Insères - 2. Points d'eau - Oiseau chamarré - 3. Partie inférieure - Possessif - 4. Habiller avec peu de goût - 5. Tailler - 6. Récepteur - Formation supérieure - Renfort de molaire - 7. Souffle - Evite avec adresse - 8. De taille peu ordinaire - Eclos - 9. Assoupies - 10. Poussée à agir - A lui - 11. Avantageux - Sécrétion organique - 12. Bride - Infusions - 13. Machine de ménage.

VERTICALEMENT

1. Tout d'une pièce - 2. A son origine - Autrichien - 3. Faîte - Avares - 4. Répétition - Intitulé - Pièce jaune - 5. Avec les coutumes - Ouvertures dans un mur - 6. Corps conducteur - Troupe de chiens - 7. Ne pas révéler - Pas écossais - Perdu l'équilibre - 8. Page historique - Mises au point - Mot de titre - 9. En manque - Répète sans cesse.

SOLUTION N° 1438

Horizontalement

DETROMPER CE - RESEAU PERIS
EMEU - URNE - EVEILS - IL O - TAS -
VUE - TRIAS SENSUELLE REA - ELU
AS - MAIN - T **Verticalement** MURI - COM-
S - PIS - TUE DEVASTA- TESSE
TAON - CASE TRICES PRINTANIERE
AILERON - S EMUS - AIE - - L
TEL - EMIS - NEVE ENA - US -
R - EPATEES TEE - POLLEN - SERAIL
INNE - ERRE EN RESTEES -
RU - MINE - SEULE

SODUKU 168

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	2	3				6		
			1				5	2
	8				7			
3		2	7				6	
				9				
	9				1	4		5
		1		6				4
2					3			
		8				2	3	

SOLUTIONS

9	8	4	3	1	6	2	7	5
5	7	6	9	2	8	1	4	3
1	2	3	7	4	5	9	8	6
7	4	8	6	5	9	3	1	2
2	6	9	4	3	1	8	5	7
3	5	1	8	7	2	6	9	4
8	3	5	2	9	7	4	6	1
4	9	7	1	6	3	5	2	8
6	1	2	5	8	4	7	3	9

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



21e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

L'US Biskra en examen à El-Eulma

Les cylindrées de la Ligue 2 Mobilis entameront ce vendredi la 21e journée de leur championnat national et celle-ci s'annonce encore une fois à l'avantage du leader, le Paradou AC, qui n'aura qu'une simple formalité à remplir sur son terrain fétiche du stade de Dar El-Beida face au GC Mascara.

Le Ghali, qui vient de sortir la tête de l'eau après s'être extirpé quelque peu de la zone rouge, suite à une petite série de résultats positifs, risque de retomber dans ses travers, demain après-midi, devant un leader qui ne lui fera aucune concession pour faire un pas de plus vers la cour des grands. Ce n'est pas le cas pour son dauphin, l'US Biskra, en examen dans un derby de l'Est chaud bouillant à El-Eulma, où Babya, dos au mur, joue pour sa survie. Un duel des extrêmes ouvert à toutes les hypothèses, même si les Vert et Rouge de Saint Arnaud partent avec l'avantage du terrain et du public. Les Biskris, qui roulent au super et voient plus grand de journée en journée sous la houlette de Mounir Zeghdoud, ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, d'autant qu'ils seront accompagnés ce vendredi par un grand nombre de supporters à El-Eulma. Faute de quoi, ils se verraient dépassés de nouveau par les deux locataires de la troisième loge, l'USM Blida et la JSM Béjaïa. Les deux prétendants en question évolueront à domicile et jetteront toutes leurs forces pour rattraper leur retard. Les Béjaouis, auteurs d'un joli carton chez eux suivi d'un bon match nul à Oran face à l'ASMO, auront à passer l'écueil de l'A Bou Sâada à prendre très au sérieux après les ambitions revues à la hausse au lendemain de leur victoire sur le CABB Arréridj. Les Blidéens pour leur part, partent largement favoris pour remporter leur derby de la Mitidja face au dernier de la classe, le RC Arbâa. Le CABB Arréridj, en perte de vitesse et couvant une énième crise après le jet d'éponge du coach Abdelkrim Bira après deux défaites, l'une à domicile face



à l'ASMO et l'autre contre l'ABS, joueront leur dernière carte pour l'accession en recevant l'AS Khroub, forcée par l'obligation de résultats pour sortir la tête de l'eau. Belle affiche à Skikda entre deux formations partisanes du beau jeu : la JSM Skikda condamnée à gagner pour garder un mince espoir de jouer la troisième place et l'ASMO désireuse de se mettre un peu plu à l'abri. L'ASO tentera de profiter du hui clos imposé à son hôte, le MC Saida pour se donner un peu d'air et faire en sorte de voir la suite venir sans pression. De même pour le WA Boufarik en appel à Aïn Fekroun, premier relégable en compagnie de l'AS Khroub , et dans l'obligation de faire le plein pour éviter de rentrer par la suite dans des calculs d'épicier dans cette zone rouge.

S. S.

VENDREDI À 15 H

Stade 13 avril 1958 (OPOW Saida):
MC Saida –ASO Chlef Huis clos
Stade Dar El Beida (Alger) :
Paradou AC- GC Mascara
Stade Messaoud Zougar (El Eulma) :
MC El Eulma - US Biskra
Stade Abd errahmane-Allag (Aïn Fakroun) :
CRB Aïn Fekroun - WA Boufarik huis clos)
Stade 20-Août 55 (Skikda) :
JSM Skikda - ASM Oran
Stade l'Unité Maghrébine (Béjaïa) :
JSM Béjaïa - A Bou Sâada
Stade 20-Août 55 (B.B. Arréridj):
CA Bordj Bou Arréridj - AS Khroub
Stade Mustapha Tchaker (Blida): USM Blida - RC Arbâa(Samedi à 15 h

MISA À JOUR DU CALENDRIER DE LA LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB fait sensation à Zabana, un nul qui n'arrange personne à Bejaia

RIEN NE va plus pour le MCO qui a concédé hier pour le compte de la mise à jour du calendrier sa troisième défaite lors de la phase retour, une défaite lourde de conséquences pour les protégés de Omar Belatoui face au CRB, lequel a confirmé sa bonne santé. Dans l'autre rencontre, le MOB et l'USMA se sont quittés sur un score blanc qui n'arrange aucune des deux équipes à l'issue d'une rencontre marquée par une fin houleuse.

Donc, au stade Ahmed Zabana, les Oranais du Mouloudia n'ont pu répondre à l'attente de leur public qui s'attendait à un sursaut d'orgueil de leur équipe préférée qui a de nouveau déçu sur le plan de jeu. A contrario, le Chabab, version Badou Zaki, a profité du passage à vide de son



adversaire du jour pour le surprendre sur deux réalisations du transfuge de l'O Médéa Hamia qui fut le bourreau du MCO en signant un doublé aux 13'et 78'. En somme, le CRB est sur la bonne voie et quitte du reste la zone des turbulences en attendant mieux, alors que le MCO en ne récoltant qu'un seul point sur les douze possibles doit réagir au plus vite au risque de revoir ses ambitions à la baisse. Au stade de l'Unité Maghrébine, le MOB, malgré une bonne prestation, n'a pu trouver le chemin des filets de Zemmamouche qui fut l'homme du match en sauvant son équipe d'une défaite certaine. Toujours est-il à ce train le MOB en position de lanterne rouge se dirige tout droit vers le purgatoire, alors que ce point est bon à prendre pour l'USMA à l'issue de cette rencontre où le seul point noir fut cette fin en queue de poisson.

INCIDENTS LORS DU MATCH MOB-USMA :

Au moins une vingtaine de blessés

AU MOINS une vingtaine de blessés ont été déplorés lors d'incidents survenus mardi après midi, au stade de l'unité maghrébine de Bejaia, à l'issue du match de football ayant opposé pour le compte de la mise à jour de la 16eme journée de la ligue 1, a-t-on appris de la protection civile. Dés le coup de sifflet final de la rencontre, terminé sur un score de parité (0-0), plusieurs dizaines de supporters ont investi la tribune officielle pour s'en prendre aux dirigeants qui s'y trouvaient avant d'envahir le terrain ou se trouvaient encore sur la pelouse les joueurs et les staffs des deux équipes, a constaté l'APS. Un imbroglio indescriptible s'en est suivi, ou des jeunes en furie, armés de barre de fer, arrachées sur la clôture du stade ont laissé exploser leur colère. Des scènes de confusion analogue ont prévalu, immédiatement à l'extérieur du stade, obligeant le service d'ordre à intervenir en usant de gaz lacrymogènes.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CYCLISME(JUNIOR) :

Hamza Mansouri remporte le titre

L'ALGÉRIEN Hamza Mansouri a décroché, mercredi en Egypte, le titre de champion d'Afrique de cyclisme junior en enregistrant un temps de 38 minutes et 35', devant le Marocain Medrazi Mohamed arrivée deuxième et l'éthiopien Kiflom Gademaedhim Gebreselassie classé troisième.

En équipe, le quatuor algérien a remporté lundi dernier la médaille d'or en dominant les coureurs marocains (2e), alors que la troisième place est revenue aux représentants de l'Ile Maurice.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPES SENIORS):

Médaille d'argent pour les Algériens

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE seniors a décroché la médaille d'argent du contre-la-montre par équipes des championnats d'Afrique de cyclisme sur route, mardi à Louxor (Egypte).Conduite par l'expérimenté Azzedine Lagab, la sélection algérienne a pris la deuxième place de la course (57 Km), devancée par l'Erythrée, championne d'Afrique pour la septième fois consécutive, alors que la médaille de bronze est revenue à l'Ethiopie. La sélection algérienne seniors est composée d'Abdellah Benyoucef, Azzedine Lagab, Belmokhtar Abdelkader, Hamza Yacine, Abderrahmane Mansouri, Islam Mansouri, Bouchlaghem Abderrahmane et Abderraouf Bengayou. Trois spécialités sont au programme de cette compétition africaine qui se poursuivra jusqu'au 17 février, à savoir deux épreuves de course contre la montre par équipes et individuel élite (hommes et dames), juniors (filles et garçons) et U-23, ainsi qu'une épreuve de course en ligne élite (hommes et dames), juniors (filles et garçons) et U-23.

FAA :

l'AG ordinaire fixée au 26 février

LA FÉDÉRATION algérienne d'athlétisme (FAA) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) le 26 février dans un lieu qui sera désigné ultérieurement, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale mardi. L'ordre du jour de cette AGO portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2016 ainsi que le bilan du mandat olympique 2013-2016.Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes et la désignation des membres de la commission de candidatures et de recours.

MARATHON INTERNATIONAL D'ALGER :

la 3e édition une nouvelle fois reportée

LA 3E ÉDITION du marathon international d'Alger initialement prévue en début de saison puis reportée au 24 février 2017, a été une nouvelle fois reportée à une date ultérieure, a indiqué mardi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).»La date de ce marathon, probablement au mois d'avril prochain, sera arrêtée en coordination avec les instances internationales», ajoute le communiqué de la FAA. Le report de cette compétition populaire dont les deux premières éditions ont connu un franc succès, est dû essentiellement au «retard accusé quant à la réception des fonds nécessaires» à temps pour assurer une bonne organisation, explique la même source. Concernant la participation des athlètes étrangers de niveau, la FAA a souligné que «leur présence nécessite une programmation bien à l'avance».

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:42	12:43	15:46	18:15	19:35
CONSTANTINE	05:46	12:48	15:51	18:20	19:40
ALGER	06:00	13:02	16:05	18:34	19:54
OUARGLA	05:51	12:53	16:02	18:31	19:46
CHLEF	06:07	13:09	16:13	18:41	20:01
MOSTAGANEM	06:12	13:14	16:18	18:47	20:06
ORAN	06:15	13:17	16:21	18:50	20:09

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5704 – JEUDI 19 DJOUMADA EL OULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	8°
Oran	22°	7°
Constantine	19°	2°
Ouargla	25°	10°

CLAUDE MANGIN, MILITANTE DES DROITS DE L'HOMME, AU FORUM *D'EL MOUDJAHID*

Cause sahraouie : le black-out des médias occidentaux dénoncé

La militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin-Asfari, a dénoncé, hier à Alger, le black-out imposé par les médias occidentaux, notamment français, sur la question sahraouie, les appelant à donner échos et visibilité à la cause en mettant en lumière les exactions et les violations marocaines contre ce peuple.



Intervenant lors du Forum d'*El-Moudjahid*, la militante prosahraouie a soutenu que cette cause, «oubliée des médias occidentaux, pourra leur apporter ce crédit qu'ils ont perdu, en y consacrant une couverture médiatique internationale le plus large et plus juste à même de lui donner la visibilité lui permettant de dénoncer les exactions et les violations des droits de l'Homme commises par les forces d'occupation marocaines contre les Sahraouis, depuis plus de 40 ans». Elle a, pour illustrer les exactions marocaines, rappelé «les conditions dramatiques» dont lesquelles s'est déroulée l'opération de démantèlement du camps de protestation sahraouie pacifique de Gdeim Izik en 2010 et l'arrestation des militants sahraouis des droits de l'Homme, dont fait parti son mari, Naâma Asfari.

Le 12 décembre 2016, le Comité des Nations unies contre la torture a condamné le Maroc pour la torture de Naâma Asfari, sa condamnation sur la base d'aveux forcés et l'absence d'enquête sur les allégations de torture.

Claude Mangin-Asfari a rappelé qu'en début février, elle a été séquestrée toute une nuit dans une pièce à l'aéroport de Casablanca pour la contraindre à embarquer le lendemain dans un avion pour Genève, l'empêchant ainsi de rendre visite à son époux, dont le procès est prévu le 13 mars prochain. Et pourtant, a-t-elle soutenu, le Comité des Nations unies contre la torture avait demandé au geôliers marocains de «s'abstenir de tout acte de pression, d'intimidation ou de représailles susceptibles de nuire à l'intégrité physique et morale du plaignant et de sa famille qui constituerait autrement une violation des obligations de l'Etat partie en vertu de la Convention (contre la torture) de coopérer de bonne foi avec le Comité pour l'application des dispositions de la Convention, et de permettre au plaignant de recevoir des visites de la famille en prison». L'épouse du prisonnier politique sahraoui a, en ce sens, appelé la communauté internationale, organisations de défense des droits de l'Homme, médias, syndicats et les instances juridiques à intensifier les visites aux prisonniers politiques sahraouis, afin de dévoiler les graves violations des droits de l'homme dont est accusé l'occupant marocain.

Ces Sahraouis condamnés dans le cadre du procès de Gdeim Izik sont des personnes protégées conformément à l'article 4 de la quatrième Convention de Genève et devraient, de ce fait, jouir de tous les droits que leur confère le droit international humanitaire, a-t-elle affirmé.

K. C.

OPERATION DE L'ANP A BOUIRA

Cinq terroristes abattus et cinq kalachnikov récupérés

CINQ TERRORISTES ont été abattus et cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov récupérés, hier après-midi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'une opération menée près de la commune d'El-Adjiba dans la wilaya de Bouira, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Bouira (1re Région militaire) a abattu cinq (5) terroristes, cet après-midi du 15 février 2017, suite à une opération de fouille et de ratissage suivie d'un accrochage, menée près de la commune d'El-Adjiba, daïra de Bechloul», note le communiqué. «Cette opération de qualité, qui est toujours en cours, s'est soldée par la récupération de cinq (5) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, d'une quantité de munitions et divers objets», précise la même source.

S. T.

TLEMCEN

Plus de 9 quintaux de kif traité saisis par l'ANP

PLUS de 9 quintaux de kif traité ont été saisis mardi à Tlemcen par des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 14 février 2017 à Tlemcen/2°Région militaire, une importante quantité de kif traité s'élevant à (09) quintaux et (10) kilogrammes», précise la même source.

Des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé également, dans des opérations distinctes menées à Béchar, Ouargla, Adrar, Ghardaïa, Tamanrasset et Tindouf, «20 contrebandiers et saisi 5 véhicules tout-terrain, 5 140 litres de carburant, 9 détecteurs de métaux, 9 groupes électrogènes, 8 marteaux piqueurs et 6 228 unités de différentes boissons». D'autre part, des détachements de l'ANP ont arrêté, «40 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines à In Guezzam, Mascara, Adrar et Djanet», conclut le communiqué.

S. T.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

28 morts et 848 blessés en cinq jours

VINGT-HUIT personnes sont décédées et 848 autres blessées dans des accidents de la circulation au niveau national durant la période du 5 au 9 février 2017, ont indique hier les services de la Protection civile, dans un communiqué.

Durant la période du 05 au 09 février 2017, les unités d'interventions de la protection civile ont effectué 13 649 interventions suite à 770 accidents de la circulation ayant causé le décès de 28 personnes et 848 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières, précise la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Médéa avec 05 personnes décédées et 66 autres blessées, ayant été évacuées vers les structures hospitalières.

En outre, les mêmes secours ont effectué 1.039 interventions pour procéder à l'extinction de 654 incendies urbains, industriels et autres. Aussi, 6 477 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 5 341 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, conclut la même source.

R. N.

RADIOS ET TV ARABES

L'Algérie accueillera les rencontres annuelles

L'ALGÉRIE accueillera du 18 au 25 février les rencontres annuelles des coordinateurs radios et télévisions arabes, dans le cadre des efforts de l'Union des Radios des Etats arabes (ASBU) visant à améliorer les échanges entre ses partenaires, a annoncé hier à Alger le directeur du Centre arabe des échanges de l'information et des programmes, Mohsen Karim Slimani. «Ces rencontres sont destinées à évaluer les échanges de programmes et d'informations opérés au cours de l'année passée», a indiqué M. Slimani, lors d'une conférence de presse consacrée au programme des rencontres annuelles des coordinateurs radio et télévisions arabes. «Elles seront aussi l'occasion de discuter les aspects professionnels liés aux programmes et informations», a-t-il précisé, notant qu'»un débat sur les moyens d'améliorer les processus d'échange et les performances techniques au niveau des coordinateurs (ceux qui proposent et qui arrêtent les sujets et évènements à traiter) est également prévu». Les travaux des rencontres débuteront par la 9e réunion des coordinateurs radios arabes (18 et 19 février), qui sera suivie le 20 février d'une réunion en commun des coordinateurs news, programmes, sport et ingénieurs des radios et télévisions arabes. Les 21 et 22 février seront consacrés à une réunion des ingénieurs en télécommunications et les techniciens des stations terrestres. Une réunion des échanges méditerranéenne est également prévue le 24 et 25 février. Selon le directeur du Centre, l'évènement verra la participation de «l'ensemble des coordinateurs des radios et télévisions arabes ainsi que ceux d'autres organisations internationales». S'agissant des questions liées aux missions du Centre arabe des échanges d'informations et programmes, M. Slimani a expliqué qu'elles étaient «essentiellement liées aux échanges des programmes, qu'ils soient d'information (actualité locale et internationale), culturels, sportifs, ou d'éducation religieuse entre les Etats arabes mais aussi avec les organismes audio-visuels internationaux tels que l'Eurovision et l'Asiavision». L'ASBU est une agence de la Ligue arabe, créée en 1969 à Khartoum (capitale du Soudan) et chargée d'accroître les échanges de programmes entre les radios arabes. **K. C.**